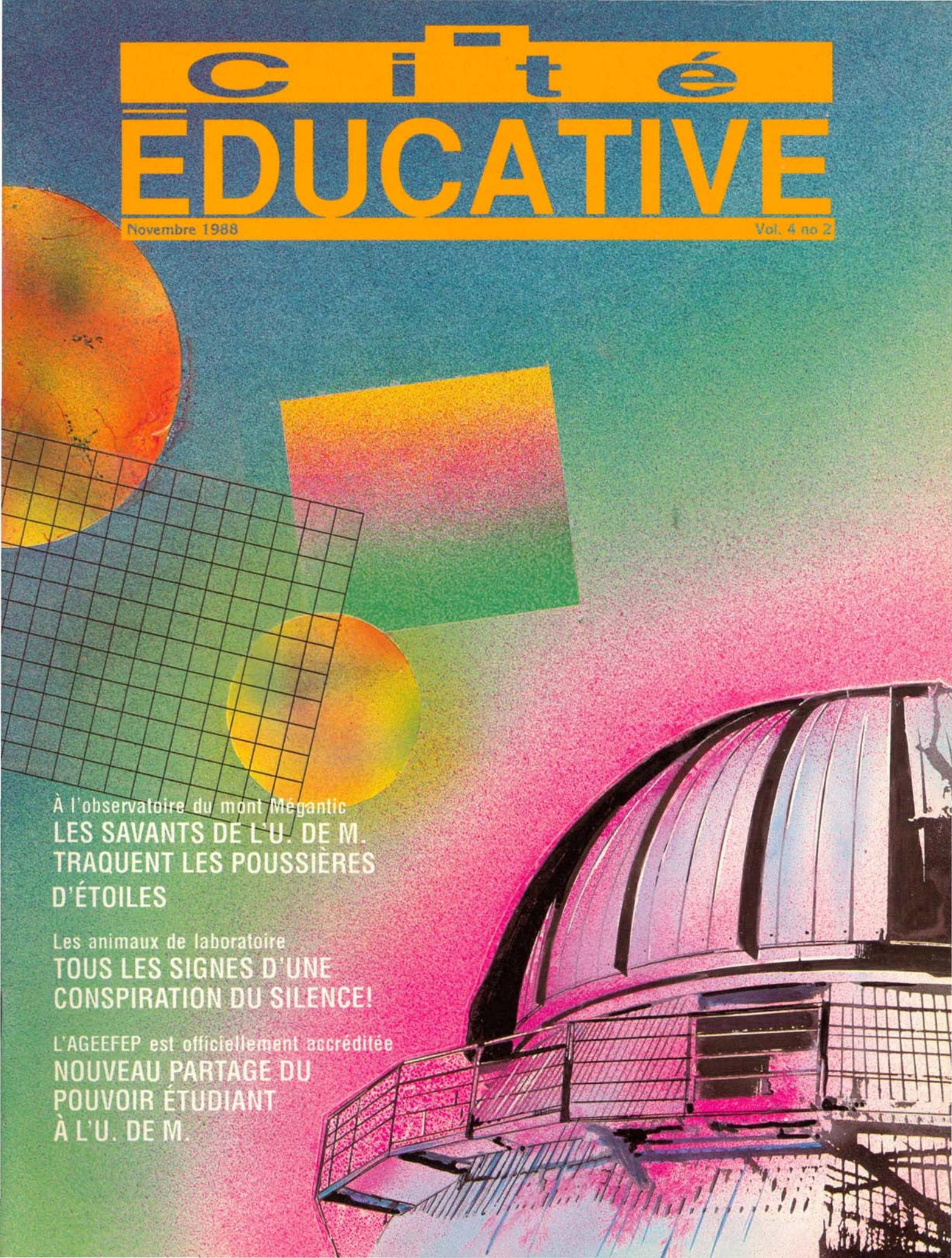


C i t é ÉDUCATIVE

Novembre 1988

Vol. 4 no 2



À l'observatoire du mont Mégantic
LES SAVANTS DE L'U. DE M.
TRAQUENT LES POUSSIÈRES
D'ÉTOILES

Les animaux de laboratoire
TOUS LES SIGNES D'UNE
CONSPIRATION DU SILENCE!

L'AGEEFEP est officiellement accréditée
NOUVEAU PARTAGE DU
POUVOIR ÉTUDIANT
À L'U. DE M.

SOMMAIRE

_____ 8

Éditorial

Le plan triennal de la FEP
OUI, MAIS DANS LE
RESPECT DES
DROITS ACQUIS

_____ 10

AGEEFEP

La FEP à Québec
LA DISTANCE N'A PAS
D'IMPORTANCE

_____ 11

Avec ses stands,
L'AGEEFEP AFFIRME
SA PRÉSENCE

_____ 12

REPORT DU CONSEIL
DE DIRECTION ÉLARGI

_____ 14

GESTION TORTUEUSE
DES LOCAUX

_____ 15

L'AGEEFEP est officiellement
accréditée

NOUVEAU PARTAGE DU
POUVOIR ÉTUDIANT À
L'U. DE M.

_____ 16

Entrevue

M. ANDRÉ THIBEAULT,
ANDRAGOGUE

_____ 19

LE CAFÉ CAMPUS
SUBVENTIONNE DES
PROJETS

_____ 20

L'aîné des étudiant-e-s à la Fep:
EST UN JEUNE HOMME
DE 79 ANS

_____ 22

DOCTORAT HONORIS
CAUSA OU LE LATIN DES
GRANDS PERSONNAGES

_____ 24

Histoire de l'U. de M.

L'Université à ses débuts
LA MANNE VENUE
DU CIEL

_____ 27

La réforme scolaire et l'éducation
des adultes
AVANCEZ EN ARRIÈRE!

_____ 30

Englouti par le sport de
participation,
LE SPORT D'ÉLITE
PEUT-IL RENAÎTRE?



_____ 34

Éducation populaire
ÉMERGENCE D'UN
NOUVEAU POUVOIR?

36

Portrait
CAROLE BRODEUR :
SUR LES TRACES DE
FERNAND SEGUIN

38

Les animaux de laboratoire
**TOUS LES SIGNES
D'UNE CONSPIRATION
DU SILENCE**

40

Mots croisés

41

Tournage du film Le grand monde
**QUATRE ÉTUDIANTS
SE JOIGNENT À DES
PROFESSIONNELS**

44

À l'observatoire du mont Mégantic
**LES SAVANTS DE
L'U. DE M. TRAQUENT
LES POUSSIÈRES
D'ÉTOILES**

46

Monet courante



Renée Gosselin, une des quatre étudiant-e-s de l'U. de M. qui, en participant au tournage du film «Le grand monde », a vu s'entrouvrir la porte du marché du travail, à lire en page 41.

Cité éducative

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»

Edgar Faure, *Apprendre à être*

Directeur

Robert Martin

Rédacteur

Claude Garon

Adjointe à la rédaction

Chantal Laplante

Administrateur

Denis Sylvain

Collaborateurs et collaboratrices

Christian Arseneault, Daniel Baril, Michel Hannequart, Christian Latreille, Anne-Marie Larocque, Carole Létourneau, Robert Martin, Jean-Claude Sabourin, Denis Sylvain, Robert Thériault, Jean-Pierre Vézina, Michèle Vincent

Secrétaire à la rédaction

Maude Hervé

Révision

Services d'édition Guy Connolly, Michel Ouimet, Sophie Cazanave

Graphisme et mise en pages

Liliane Bedey

Photographie

René Bouchard, Maxime Ferland

Impression

Interweb inc.

Publicité

Diane Michaud

Tirage

30 000 exemplaires

Dépot légal— 4e trimestre 1988

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0833-940X

Port payé à Montréal

Courier de 3e classe

Cité éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Les auteur-e-s des articles publiés dans Cité éducative conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les légendes et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et illustrations publiés dans Cité éducative peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Comité exécutif

Robert Martin, président

Denis Sylvain, secrétaire général

Christian Arseneault, vice-président aux affaires académiques

Chantal Laplante, vice-présidente aux affaires étudiantes

Jean-Pierre Vézina, vice-président aux services aux étudiants

Secrétariat

Louise Daigneault



Adresse postale :

C.P. 6128, Succ. A

Montréal (Québec)

H3C 3J7

Tél. : (514) 842-3678

Services

- _____ cours de conduite d'automobile
et de moto
- _____ enseignement disponible dans les
deux langues (français et anglais)
- _____ horaire de jour et de soir
- _____ session débutant régulièrement



Soyez l'initiateur d'un
groupe de 5 à 6 personnes et
bénéficiez d'un rabais supplémentaire

#1 au Québec

25 \$

25 \$



Un jour tout le monde aura la bonne
TECNIC 

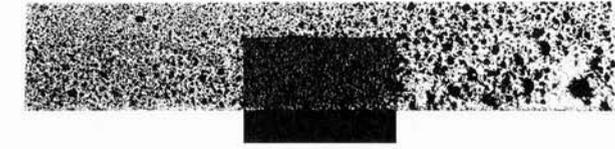
Valeur de 25\$
sur une nouvelle inscription
débutant le 12 septembre 1988 à notre succursale Snowdon

un coupon par client

25 \$

25 \$

MOT DE LA RÉDACTION



COQ À L'ÂNE ET AUTRES PROPOS

« **L**e public ne comprendrait rien à ce que nous faisons et encore moins les journalistes en quête de sensationnalisme! » La phrase est tombée, lourde de suffisance et teintée de mépris, de la bouche du responsable des animaleries à l'Université de Montréal, le Dr Benjamin Simard. À toutes les portes où il a frappé, le journaliste Christian Latreille s'est buté à la méfiance et au silence. Qu'on se le dise : en ce pays, le traitement réservé aux animaux de laboratoire est un sujet tabou. Dès lors — et malgré tout le respect dû aux chercheurs — peut-on raisonnablement croire qu'il n'y a ni abus ni cruauté? C'est le problème avec les tabous : ils fouettent l'imagination, qui dès ce moment galope à bride abattue.

Dans ses pérégrinations, Daniel Baril a eu une fortune plus heureuse. Quel plaisir, j'imagine, de causer avec des savant-e-s qui ont l'univers à l'œil et qui traquent les poussières d'étoiles la nuit, loin de Montréal, sur les hauteurs du mont Mégantic. Ils ne sont cependant pas les seuls passionné-e-s par la connaissance. Cité éducative en a rencontré au moins deux autres : Carole Brodeur et Antoine E. Tittley. La première mène de front ses deux passions, la

neurophysiologie et le journalisme. Une digne émule de feu Fernand Seguin? À 25 ans, tous les espoirs sont permis, surtout que l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS) lui a décerné récemment le premier prix de son concours annuel de journalisme scientifique. Quant à M. Tittley, il a l'insigne honneur d'être le doyen des étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. Son âge : 79 ans. Oui, vous avez bien lu! Voilà un homme décidé à mourir instruit.

Et quoi encore? Tel que promis dans notre précédent numéro, la première tranche d'une fascinante histoire, celle de notre alma mater, l'Université de Montréal. Notre université, incidemment, ne forme pas que des cerveaux. À preuve, plusieurs de ses étudiant-e-s étaient du contingent d'athlètes canadiens aux Jeux olympiques de Séoul. Quelle belle occasion pour Robert Thériault de rouvrir le dossier du sport d'élite à l'U. de M.

Cela suffit-il à vous mettre l'eau à la bouche? Présument que oui, nous nous arrêtons ici, dans ce sommaire incomplet...non sans vous inviter à parcourir les 48 pages de ce numéro. Bonne lecture!

A

O

B

AB

DONNEZ DU SANG.

*Votre groupe est
en demande*



La Société canadienne
de la Croix-Rouge



UN EXCELLENT SERVICE

Après deux ans d'efforts et de persévérance pour accéder à la Faculté de droit, je tiens à remercier l'AGEEFEP et la FEP de m'avoir appuyé sans relâche, car c'est grâce à eux que je suis maintenant en mesure de réaliser mon rêve.

Sans entrer dans les détails de l'affaire, je dirai simplement que j'ai dû m'y prendre par trois fois avant d'être admis en droit. Malgré que j'aie terminé un Certificat en droit à la Faculté de l'éducation permanente, la Faculté de droit estimait que je n'avais pas une connaissance suffisante du français pour poursuivre des études dans ce domaine.

Italien de naissance et citoyen canadien depuis 1978, j'ai effectué toutes mes études en anglais, et il est vrai que je suis plus à l'aise dans cette langue. Je tiens cependant mordicus à m'intégrer à la majorité francophone du Québec et, pour peu qu'on me laisse suffisamment de temps, j'arrive à m'exprimer convenablement en français. De là sont venus tous mes problèmes aux tests de la Faculté : le manque de

ont également cru en ma capacité de surmonter mes problèmes en français écrit. Tout au long des nombreuses démarches menées auprès des autorités concernées, M. Arsenault m'a tenu au courant de l'évolution du dossier et il m'a fait parvenir des copies de toute la correspondance et des notes évolutives qui s'y rattachaient. Je le remercie sincèrement.

Au terme de cette expérience, vous comprendrez que je suis plus convaincu que jamais de l'utilité, de la nécessité et de l'efficacité de l'AGEEFEP. Le service est là, compétent et attentif. À nous de nous en servir!

La FEP et plus particulièrement le Service des plaintes et de l'information de l'AGEEFEP, sous la responsabilité du vice-président aux affaires académiques, M. Christian Arsenault, ont bien perçu mon ardent désir d'étudier en droit dans une université francophone; ils

Biaggio Zilembo

À VOTRE SERVICE



LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

POUR VOUS AVEC VOUS

LE SERVICE D'ANIMATION CULTURELLE

Ateliers de formation, cinéma, théâtre, expositions, concerts : le Service d'animation culturelle vous propose une multitude d'activités pour vous permettre de vous détendre.

Vous pouvez aussi participer aux 4 concours de création : écriture dramatique, bande dessinée, chanson, photographie.

De plus, il est possible d'organiser vos propres activités : le SAC met gratuitement à votre disposition ses installations 16 heures par jour, 7 jours par semaine, 12 mois par année; il offre aussi des subventions à tout groupe qui désire réaliser des événements culturels.

Et ne manquez pas le Concert de Noël le 11 décembre...

Le SAC : 343-6524

LE SERVICE DE SANTÉ

Dans le cadre de la Semaine nationale des drogues, le module de médecine préventive du Service de santé organise du 15 au 17 novembre 1988, trois kiosques d'information sur le thème de la toxicomanie et du stress. Il y aura également une soirée organisée au Clandestin le jeudi 17 novembre dont le visa d'entrée sera un macaron vendu 50 sous à nos kiosques ou 1 \$ à l'entrée.

On vous attend. OUVREZ L'OEIL à notre programmation dans Continuum.

INITIATIVES ÉTUDIANTES

Vous avez un projet dont pourrait bénéficier la communauté universitaire? Nous pouvons vous aider financièrement et techniquement à le réaliser.

Renseignements : 343-6725

LE SERVICE D'ORIENTATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

À chaque trimestre, le SOCP organise des soirées d'information gratuites destinées aux personnes qui effectuent ou veulent effectuer un retour aux études. Les soirées comportent deux volets : l'un couvre l'information scolaire et professionnelle (cheminements scolaires, formations parallèles, marché du travail, programmes universitaires) tandis que l'autre volet a trait à la réorientation de carrière et le retour aux études. La prochaine soirée a lieu le 12 décembre 1988 de 19h à 22h, au 2101, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage, porte 10. Pour vous inscrire, demandez Sylvie Durocher au 343-7890.

LE SERVICE DES SPORTS

Saviez-vous que le Service des sports, situé au CEPSUM, offre en plus des 100 activités différentes pour les adultes, une programmation destinée spécifiquement aux jeunes de 2 à 17 ans. En effet, une vingtaine d'activités leur sont offertes sous forme d'arts martiaux, de gymnastique, d'activités aquatiques, de mouvement et créativité ou sous formes diverses.

L'inscription au Programme pour enfants et adolescents à l'hiver a lieu le samedi 10 décembre. Pour information, composer le 343-6160.

N'oubliez pas que dès la rentrée en janvier se tiendront les inscriptions à la programmation régulière d'hiver 1989. 343-6150.



Université de Montréal
Services aux étudiants

RECHERCHÉS: DES REPRÉSENTANT-E-S DE CERTIFICAT

L'AGEEFEP est à la recherche d'étudiant-e-s de la FEP intéressés à devenir représentant-e-s de certificat. A ce titre, ils seront les porte-parole de leurs consœurs et confrères au Conseil de programme, une instance de première importance où l'on discute de l'orientation, des modifications et de toutes les questions relatives à l'évolution des certificats, à la gestion des dossiers étudiants et à l'évaluation des enseignements. Pas besoin d'être devin pour comprendre l'importance de l'enjeu. Huit postes sont à pourvoir : un en Ergonomie, deux en Études de l'environnement, deux en Santé communautaire, deux en Animation et un en Criminologie. Les candidat-e-s doivent obligatoirement être inscrits au certificat qu'ils représente-

ront. Le mandat des gens choisis se terminera en novembre 1989, au prochain congrès de l'AGEEFEP. Les intéressé-e-s sont priés de communiquer avec M. Christian Arseneault, vice-président aux affaires académiques, au 842-3678.

FAUX FRAIS DE LABO REMBOURSÉS

Deux groupes d'étudiant-es ont obtenu ou obtiendront bientôt un remboursement des frais de laboratoire que la FEP leur avait injustement imposés. Le service des plaintes et de l'information de l'AGEEFEP a multiplié les démarches auprès du comité conjoint de la FEP avant d'obtenir gain de cause pour les deux cours suivants: AEG-2101 (groupe C), Le groupe et ses phénomènes, trimestre d'hiver 1987, et SST-2010A, Introduction à l'hygiène du travail, trimestre d'hiver 1987.

Par contre, les frais de laboratoire ont été maintenus pour quatre cours qui ont fait l'objet de plaintes jugées non fondées : AEG-2103B, AEG-3500A, SST-1050A et CRE 1101. Dans le cas où il y a remboursement, les étudiant-e-s qui ont quitté l'Université recevront une somme correspondant aux frais de laboratoire; quant à ceux et celles qui sont toujours aux études, ils obtiendront un crédit lors de leur prochaine inscription.

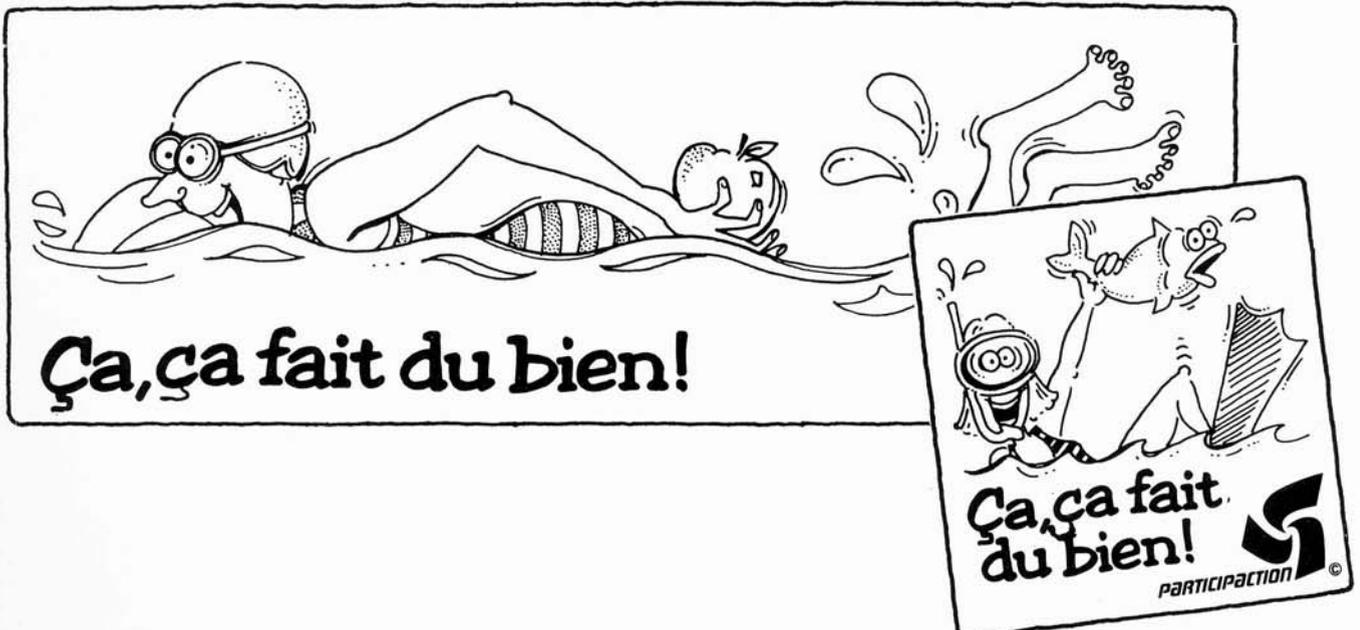
ÉCRIN POUR UNE STAR ESSEULÉE

Depuis la fin de septembre et jusqu'au 23 décembre, nous avisent les Services aux étudiants, le corridor souterrain reliant le Pavillon principal au pavillon 3200 Jean-Brillant a changé de vocation. Un communiqué nous explique pourquoi et comment: «Dalida, cette Callas des variétés, y donne des

audiences tous les jours. Grâce à Paul Antonides, étudiant au Département d'anthropologie et récipiendaire du prix du concours d'installation À vous l'espace, lancé par le SAC à l'automne 1987, ce corridor est devenu un écrin pour une star trop seule, un lieu qui parle de façon surprenante de la vie, de la mort, du stress et du strass. Passez-y, vous n'en croirez pas vos yeux et vos oreilles.» Pour obtenir plus de détails, communiquer avec Andrée Lemieux au 343-6526.

NOMMÉ À L'UNESCO

Professeur à la section d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation et ancien doyen de la Faculté de l'éducation permanente, M. Guy Bourgeault a été nommé président de la Commission canadienne pour l'UNESCO. La durée de son mandat est de deux ans.



Plan triennal de la FEP

OUI, DANS LE RESPECT DES DROITS ACQUIS DES ADULTES



L'

intégration de la clientèle de la Faculté de l'éducation permanente à l'ensemble de l'Université est-elle conciliable avec la préservation de ses caractéristiques particulières : respect des acquis et de la responsabilité de l'adulte, encadrement souple, méthodes pédagogiques et évaluation inspirées des principes andragogiques? De la réponse à cette question pourrait bien dépendre le succès ou l'échec de la politique triennale de planification adoptée en juin dernier par le

Conseil de la FEP, le CONFEP.

L'AGEEFEP, suivant en cela la volonté expresse de ses deux derniers congrès, applaudit la volonté de la FEP d'ouvrir toutes grandes aux étudiant-e-s adultes les portes des autres facultés de l'Université. La collaboration interfacultaire, la multidisciplinarité et l'éventail plus large de cours et de programmes ainsi offerts aux adultes sont de nature, nous n'en doutons pas, à améliorer la qualité de l'enseignement. De même, l'AGEEFEP ne peut que donner un appui enthousiaste à la FEP dans sa volonté de créer un nouveau baccalauréat par cumul de certificats avec appellation, un diplôme qui sanctionnerait une réalité particulière de l'éducation permanente.

Cependant, après que nous ayons lu et relu le document intitulé «*PLANIFICATION POUR LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE, PHASE 1*», des questions nous sont venues à l'esprit auxquelles le document lui-même ne répond pas; des doutes aussi ont surgi quant à la capacité de l'U. de M. de digérer rapidement une telle réforme dans le respect des droits acquis de la clientèle adulte. Notre volonté de défendre jusqu'au bout les intérêts de nos membres, des clients-consommateurs et non des pions dans une hiérarchie rigide, s'en est trouvée ravivée. Voilà pourquoi nous devons davantage examiner la situation avant d'appuyer sans réserve la politique de la FEP.

La première question qui nous tenaille est celle-ci : beaucoup de cours, voire des programmes entiers, seront transférés à d'autres facultés. Se doutent-elles qu'il s'agit d'une clientèle différente? Sauront-elles concevoir des horaires qui respecteront les contraintes des adultes? Leurs professeur-e-s et chargé-e-s de cours seront-ils sensibles aux principes de l'andragogie, cette discipline qui s'intéresse aux particularités de l'apprentissage chez les adultes? Voudront-ils quitter le sentier des cours magistraux et repenser leur pédagogie? Accepteront-ils de discuter avec les étudiant-e-s de la nature des travaux et des examens? Si la FEP, pour reprendre les paroles de ses dirigeants, est une «organisation lourde, institutionnalisée et forcément bureaucratique», n'en est-il pas de même des autres facultés et de toute l'Université? À l'AGEEFEP, nous n'osons croire que la politique d'ouverture interfacultaire laisserait à l'étudiant-e adulte toute la responsabilité de s'adapter à un nouvel environnement; nous croyons fermement à la nécessité d'adapter les structures aux besoins de la clientèle. Rien, dans l'énoncé politique de la FEP, ne nous le garantit.



La tendance à la normalisation et à l'uniformisation inhérente aux grands établissements d'enseignement nous dicte également d'accueillir avec prudence les intentions d'instituer des modes d'évaluation qui reflètent fidèlement l'apprentissage des étudiant-e-s et d'uniformiser les conditions d'admission aux programmes. L'évaluation quantitative, croyons-nous, comporte une large part d'arbitraire et en faire une panacée constituerait une grave erreur. Relativement à la question des conditions d'admission, l'AGEEFEP ne peut que réitérer son engagement à favoriser l'accès aux études universitaires pour le plus grand nombre et sa foi dans la qualité du savoir acquis par les adultes en dehors des établissements d'enseignement. Voilà deux dossiers qui requerront du doigté et de l'imagination pour concilier la double et l'inévitable exigence de la rigueur et de la flexibilité.

Sur un tout autre plan, nous doutons du réalisme des concepteurs de la politique triennale, qui ont probablement sous-estimé l'importance de la résistance au changement. Tel est certainement le cas du vœu d'accroître la participation des professeur-e-s, des éternels absents à la FEP. Voilà au moins 10 ans que l'on rêve d'une FEP bien pourvue en professeur-e-s et l'on en est toujours à la case de départ. Quelle chance y a-t-il aussi qu'ils délirent d'enthousiasme à l'idée de dispenser leur enseignement en soirée, eux qui ont toujours travaillé le jour? Des difficultés analogues se poseront vraisemblablement avec les chargé-e-s de cours appelés à encadrer davantage les étudiant-e-s. Il y a là des implications évidentes et incontournables au regard des conventions collectives.

Des questions, des doutes et des interrogations, nous en entretenons également à l'égard des priorités, jusqu'ici non identifiées, d'une politique dont les effets s'échelonneront sur plusieurs années, à l'égard également de l'imprécision des modalités de consultation. Car, bien sûr, nous présumons que tous les intervenant-e-s pourront se faire entendre.

Dans une perspective plus globale, enfin, nous sommes persuadés que le dossier de l'intégration, pour important qu'il soit, ne doit pas monopoliser toute l'énergie de la FEP au point d'entraver son développement. Selon nous, en effet, la clientèle de l'éducation permanente est si hétérogène et animée par des besoins si différents qu'il est utopique de vouloir la fondre dans un moule unique. L'intégration accrue des étudiant-e-s adultes constitue une voie parmi d'autres et elle n'est pas synonyme d'intégration totale de la FEP.

Les étudiant-e-s adultes n'auraient rien à gagner de la disparition d'une faculté qui, dans les limites de ses moyens financiers, contribue largement à leur formation.

Robert Martin,
président

Plus de 300 étudiant-e-s de la FEP à Québec

LA DISTANCE N'A PAS D'IMPORTANCE!

Claude Garon

Si vous habitez la ville de Québec et décidez d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures, quel établissement choisiriez-vous? L'Université Laval, sans aucun doute. Mais l'évidence est parfois trompeuse. À preuve, environ 300 résident-e-s de Québec sont inscrits à des cours de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Même que la Vieille Capitale jouit d'un statut de «campus régional» et que les étudiant-e-s ont élu l'an dernier le premier bureau de l'association étudiante, une constituante de l'AGEEFEP.

Et alors, pourquoi choisir l'U. de M. quand on habite Québec? «Pour la qualité des services et l'accessibilité», répondent spontanément Michèle

Dupont et Monique Blouin, respectivement présidente et secrétaire du bureau. L'Université Laval, expliquent-elles, offre bien des programmes de certificats, mais les cours sont souvent dispensés le jour. Peu pratique pour des gens qui travaillent à plein temps.

Mmes Dupont et Blouin identifient un avantage marqué de l'U. de M. : alors que la plupart des universités ont intégré l'éducation permanente à l'enseignement régulier, l'U. de M. dispose d'une instance distincte, la Faculté de l'éducation permanente, qui est mieux en mesure de répondre aux besoins de la clientèle adulte. Entre autres, toutes deux ne tarissent pas d'éloges à l'endroit de M. Guy Lévesque, le coordonnateur de la FEP à Québec, dont elles vantent la compétence, le dynamisme et la disponibilité.

Implantée à Québec depuis cinq ans, la FEP n'y dispense pour l'instant que cinq certificats : Santé et sécurité au travail, Relations industrielles I et II, Gestion des services de santé I et II.

Des projets pour l'avenir? La section québécoise de l'AGEEFEP, qui a moins d'un an, doit d'abord s'implanter solidement auprès de ses membres. Pour ce faire, elle reçoit d'ailleurs la moitié de la cotisation de 15\$ que perçoit l'AGEEFEP de chaque étudiant-e inscrit à la FEP. L'Association entend aussi mieux faire connaître les services que dispense la FEP à Québec. L'équation est élémentaire : la possibilité d'offrir une gamme plus étendue de programmes dépend directement du nombre d'inscriptions. Un peu plus tard, la section québécoise songe aussi à organiser sa propre cérémonie de collation des grades pour les diplômé-e-s de Québec.

D'AUTRES COURS HORS CAMPUS

Québec est la seule ville à jouir du statut

de campus régional. Cela dit, la FEP a dispensé, en 1986-87, 84 cours dans d'autres régions du Québec. En vertu de la politique actuelle, la Faculté ne se livre à aucune sollicitation et elle se contente de négocier des ententes particulières avec les entreprises, les associations et les groupes d'étudiants de l'extérieur (à plus de 30 kilomètres de Montréal) qui font appel à ses services.

Il n'est certainement pas aisé, pour les gens de l'extérieur, de répondre aux normes de la Faculté. Ils doivent en effet réunir une classe de 35 personnes (25 s'il s'agit d'un programme qui comporte plus de 50 % de cours avec laboratoire), qui doivent obligatoirement s'entendre sur les 10 cours du programme. Le nombre minimum d'étudiant-e-s doit évidemment être maintenu tout au long du programme. La FEP accroîtra-t-elle sa présence dans les régions du Québec? Cela dépendra vraisemblablement des résultats de la révision de la politique des hors campus actuellement en cours.

Le président de l'AGEEFEP, M. Robert Martin, et la vice-présidente aux affaires étudiantes, Mme Chantal Laplante, ont eux-mêmes animé un des cinq stands de l'Association.



Maxime Ferland

DES STANDS POUR L'AGEEFEP

Soucieuse de resserrer les liens avec ses membres et de leur fournir un service supplémentaire, l'AGEEFEP a mis sur pied cinq stands d'information, du 6 au 12 septembre, dans les trois pavillons les plus fréquentés par les étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente.

Nés d'une initiative du comité des communications de l'Association, les stands, constitués de grands panneaux bleus à lettrage blanc, étaient situés au pavillon Marie-Victorin, à l'entrée et au troisième étage du pavillon 3200 Jean-Brillant ainsi que dans l'aile Z et à la sortie des tapis roulants du pavillon Principal.

Quel type d'information y livraient les membres du comité exécutif et les bénévoles qui s'étaient joints à eux? Un vaste éventail de dépliants sur

différents services offerts à l'Université et, surtout, des renseignements sur les locaux et l'horaire des cours, la bête noire des étudiant-e-s au moment de la reprise de l'activité universitaire.

Selon le secrétaire de l'AGEEFEP, M. Denis Sylvain, l'expérience a été tout à fait concluante et elle se répétera au début de chaque trimestre. Dorénavant, un seul stand sera monté au pavillon 3200 Jean-Brillant; l'autre sera déménagé au pavillon Marguerite-d'Youville, où la FEP dispense de nombreux cours.

M. Sylvain n'a pas manqué de féliciter les concepteurs et réalisateurs de ces stands, Laurent Spiriti et Diane Michaud. Par ailleurs, il invite les membres à participer à l'animation des stands lors de la rentrée de janvier. Les personnes intéressées à en savoir davantage n'ont qu'à composer le 842-3678.


**PROCHAINE STATION:
ÉDOUARD-MONTPETIT**



**...TERMINUS
DES SPORTIFS**

**LAISSEZ-VOUS
TRANSPORTER!**

CEPSUM

INFORMATION: 343-6150 ABONNEMENT: 343-6850

Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports

Les travaux de l'AGEEFEP

REPORT DU CONSEIL ÉLARGI

**Denis Sylvain,
secrétaire général**



La prochaine assemblée du Conseil de direction élargi de l'AGEEFEP, qui avait été prévue pour la fin du mois de novembre, a été reportée en janvier 1989.

Composé du Conseil de direction et des 70 représentant-e-s étudiants qui siègent aux conseils de programme, le Conseil élargi doit profiter de sa prochaine séance de travail pour discuter de la possibilité d'organiser un référendum sur les Services aux étudiants, qui sont largement financés par la clientèle adulte alors que celle-ci les utilise très peu. Or, au début d'octobre, l'Assemblée universitaire a accredité officiellement l'AGEEFEP comme association représentative des étudiant-e-s adultes et cette reconnaissance officielle à une si grande portée qu'il aurait été prématuré de tenir le Conseil de direction élargi en novembre.

LES SERVICES ALIMENTAIRES

Dans un autre ordre d'idées, l'AGEEFEP mène ce mois-ci une enquête sur les services alimentaires à l'Université, services qui font l'objet de nombreuses plaintes des étudiant-e-s adultes. Les machines distributrices fonctionnent-elles adéquatement? Les heures d'ouverture des comptoirs répondent-elles aux besoins de la clientèle adulte? La nourriture que l'on y sert est-elle de bonne qualité? Quelle perception les étudiant-e-s ont-ils de ces services? Voilà autant de questions auxquelles l'AGEEFEP tentera de répondre en vérifiant systématiquement les installations de Cantine du Canada et en soumettant un questionnaire à un nombre significatif d'étudiant-e-s. Il va sans dire que la collaboration de ceux-ci est indispensable à la réussite de l'opération.

NOUVEAUX LOCAUX POUR LA FEP?

Par ailleurs, l'AGEEFEP a appris de source officielle que la Faculté de l'éducation permanente est appelée à déménager dans un nouvel immeuble qui serait construit rue Jean-Brillant. Si tel est le cas, l'AGEEFEP insistera auprès de l'Université pour obtenir des locaux dans le nouveau bâtiment. Présentement logée au pavillon Mont-Royal, l'Association est trop éloignée du campus universitaire et elle souhaite se rapprocher de ses membres.

UNE INVITATION

L'AGEEFEP rappelle qu'elle organisera des parties pour célébrer la fin du trimestre d'automne. On trouvera dans ce numéro tous les renseignements pertinents.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LES COURS TÉLÉVISÉS DE LA FACULTÉ

ASA 1000D

ORGANISATION DU SYSTÈME DES SERVICES DE SANTÉ

Pour une meilleure connaissance du rôle et du fonctionnement des établissements de santé.

Cours offert conjointement avec le Département d'administration de la santé de la Faculté de médecine.

ASA 2100D

PLANIFICATION ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Pour un rendement supérieur grâce à l'information sur le processus de budgétisation, la planification et le contrôle, les coûts et le financement des services de santé.

Cours offert conjointement avec le Département d'administration de la santé de la Faculté de médecine.

PBT 3210

CHOIX ET UTILISATION DES MÉDIAS

Pour élaborer des stratégies d'interventions publicitaires efficaces.

Cours offerts dès l'hiver 1989
Voyez le cahier «horaire des cours»

Renseignements:
343-6090

**APPRENDRE
POUR AGIR**

Gestion tortueuse des locaux



► **N**.D.L.R. Locaux inadéquats, changements de locaux, voire de pavillons : chaque début de trimestre, les étudiant-e-s de la FEP sont victimes du borbier administratif. Voilà pourquoi nous publions in extenso une lettre que le vice-président aux affaires académiques de l'AGEEFEP, M. Christian Arseneault, a fait parvenir le 5 octobre 1988, au directeur adjoint de la Direction des immeubles, M. François Beauchemin

► **M**onsieur,

La présente a pour but de vous mettre au fait d'une situation problématique qui n'a que trop duré et qui découle pour une large part de l'apparente incurie du service d'allocation des salles de cours placé sous votre direction.

En effet, depuis de nombreuses années, des milliers d'étudiants et d'étudiantes de la FEP sont confrontés à des modifications d'attribution de locaux les obligeant à se promener d'un local à l'autre, d'une séance de cours à l'autre quand ce n'est pas d'un pavillon à l'autre. Également, beaucoup de cours se donnent dans des locaux totalement inadéquats, forçant les étudiant-e-s à entreprendre des démarches pour obtenir des locaux potables.

Ainsi, le service des plaintes et de l'information de l'AGEEFEP a enregistré, depuis la session automne 1987, plus de 30 plaintes de groupes par session pour des locaux inadéquats et quelque 150 avis de modification d'attribution de locaux par session d'études. De plus, et ce principalement depuis le début de la présente session, on attribue à nos membres des salles de cours qui ne sont libres qu'à 19 h 30 au lieu de 19 h 00 tel que prévu à l'horaire. A-t-on déjà pensé à ce que cela signifie en termes de gestion de temps (reprise tardive des enfants chez la gardienne, pour ne nommer qu'un exemple)? Il y a là un total manque de respect.

En outre, nous savons que votre service donne priorité de réservation de locaux à toutes les autres facultés et écoles affiliées, et que la Faculté de l'éducation permanente doit se contenter de ce qui reste.

Nous savons aussi que certaines facultés ont l'habitude de réserver plus de locaux qu'il ne leur en faut pour leurs besoins et qu'elles ne prévoient pas votre service lorsque des locaux sont en trop et libres. Ainsi, même si vos ordinateurs indiquent que tous les locaux d'un pavillon donné sont occupés, vous pourriez constater en vous rendant sur place que des dizaines de locaux sont vacants et conviendraient parfaitement à nos membres. Il est d'ailleurs extrêmement regrettable que le personnel engagé auparavant pour la vérification de l'utilisation des locaux ne soit plus disponible.

Nous sommes outrés par la situation, car nous estimons que les étudiant-e-s de la FEP, «consommateurs et consommatrices de cours» et de surcroît payeurs de taxes, ont droit à un maximum de confort par l'attribution judiciaire et adéquate de locaux propices à l'apprentissage.

Par ailleurs, considérant que votre service n'est pas le seul à porter le blâme, nous nous proposons de publier cette lettre dans la prochaine parution de Cité éducative afin de sensibiliser la communauté universitaire à ce problème.

Pour l'AGEEFEP, il y va de la réputation de l'Université. Nous estimons que l'effort présentement déployé par la FEP pour recruter de nouvelles clientèles risque d'être annihilé par cette situation déplorable (les étudiant-e-s préféreront s'inscrire à un autre établissement afin de pouvoir bénéficier de bonnes conditions d'apprentissage).

Par ailleurs, si une pétition signée par l'ensemble des étudiant-e-s de la FEP était utile pour vous convaincre de l'urgence de remédier à cet état de choses, nous sommes assurés que ces derniers se feront un plaisir de procurer leurs signatures à nos représentant-e-s de classe avant le 25 décembre.

Dans l'attente d'un règlement rapide du problème, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Christian Arseneault
vice-président aux affaires académiques

**L'AGEEFEP est officiellement
accréditée**

NOUVEAU PARTAGE DU POUVOIR ÉTUDIANT À L'U. DE M.

Jean-Pierre Vézina



Ce n'était pas encore tout à fait officiel au moment où ces pages allaient sous presse, mais tout indique que l'AGEEFEP est sur le point d'obtenir une accréditation auprès de l'Université de Montréal, ce qui ouvre la porte à un nouveau partage du pouvoir étudiant jusqu'ici monopolisé par la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, la FAECUM.

L'Assemblée universitaire a donné un coup de barre décisif en ce sens, au début du mois d'octobre, en adoptant par une écrasante majorité une proposition qui recommande au Conseil de l'Université de reconnaître l'AGEEFEP comme la représentante de tous les étudiant-e-s inscrits à la FEP.

Jusqu'à maintenant, le champ d'action de l'AGEEFEP se limitait à la FEP; dorénavant, il s'étendra à toute l'Université. À travers l'AGEEFEP, c'est aussi l'importance de la clientèle des adultes à l'U. de M. qui se trouve confirmée. Il ne faut pas s'étonner de cette situation quand on sait que cette clientèle représente environ le tiers de l'effectif étudiant.

En étant accréditée, l'AGEEFEP aura accès au Conseil étudiant, une instance reconnue dans les statuts de l'uni-

versité et qui a notamment le pouvoir de désigner les représentant-e-s étudiants à l'Assemblée universitaire. Cette prérogative appartenait jusqu'ici à la FAECUM. La modification de son statut permettra également à l'AGEEFEP de proposer ses propres candidat-e-s pour la représenter auprès des diverses instances universitaires.

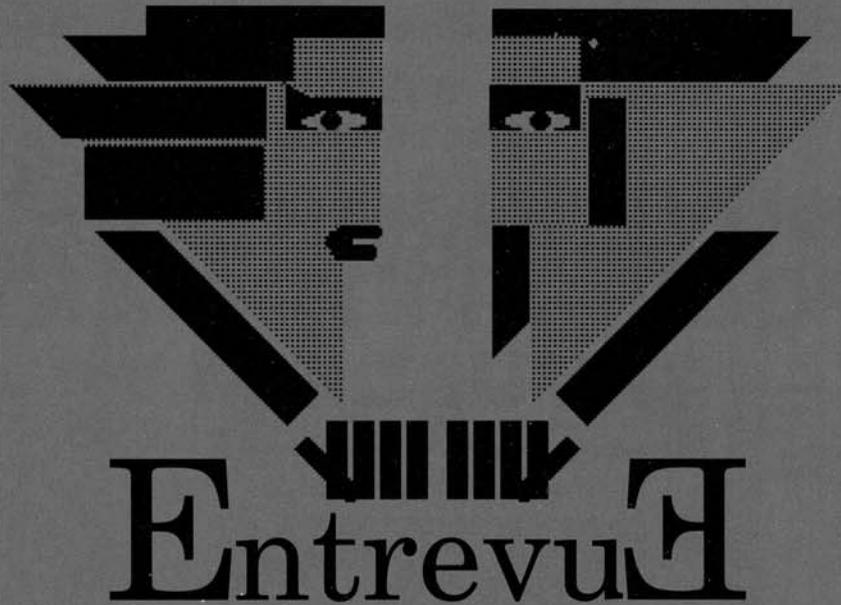
RÉFORMER LES SAE

Grâce au pouvoir nouveau que lui confère son statut, l'AGEEFEP espère faire débloquent des dossiers qui lui tiennent particulièrement à coeur, entre autres celui des Services aux étudiants. Comme tous les autres étudiant-e-s de l'U. de M., les adultes de la FEP financent les SAE à raison de 4 \$ par unité crédit; pourtant, seulement 4 p. 100 d'entre eux utilisent ces services. Pourquoi? De toute évidence parce qu'ils ne sont pas adaptés à leurs besoins. Et cela se comprend très bien. La structure actuelle des SAE a été mise sur pied à la fin des années soixante, alors que 70 p. 100 de la clientèle était constituée d'étudiant-e-s réguliers à temps plein. Ce n'est plus le cas aujourd'hui: selon les statistiques de 1986, plus de 50 p. 100 de la clientèle de l'U. de M. est constituée d'étudiant-e-s à temps partiel.

Depuis que le congrès de fondation lui

en a donné le mandat en 1985, l'AGEEFEP n'a jamais cessé de réclamer des services mieux adaptés et plus accessibles à la clientèle adulte, tels que la création d'un centre de rencontres, qui offrirait des services de photocopie, de traitement de textes, de documentation et de placement, des salles d'étude et de travail ainsi qu'un café-rencontre. Il est également anormal que l'AGEEFEP ne puisse obtenir une contribution financière des SAE pour la revue Cité éducative ou des activités primordiales comme les camps d'orientation, les conseils de direction élargi et les congrès. De même, en raison de leur très faible taux d'utilisation des Services, il est anormal que les étudiant-e-s à temps partiel, pour avoir accès au CEPSUM, aient à verser la différence entre leur propre cotisation et celle payée par un étudiant-e régulier à plein temps.

Dans toutes ses revendications, l'AGEEFEP a essuyé des refus. Voilà pourquoi elle a envisagé de tenir un référendum sur cette question au cours de la présente année scolaire. Il n'est cependant pas impossible que le nouveau statut permette à l'Association de se faire entendre avec plus de force et d'éviter la voie extrême du référendum. Car l'AGEEFEP s'apprête, du même élan, à fragmenter le monopole qu'exerce la FAECUM sur les SAE.



M. André Thibeault:
*a***ndragogue**

Claude Garon

Ne courez pas inutilement à vos dictionnaires : le mot andragogie ne figure ni dans le Petit Larousse ni dans le Petit Robert 1, du moins dans les éditions les plus courantes. Cela n'empêche pas M. André Thibeault d'être docteur en andragogie — doit-on alors parler d'un andragogue? — et de s'en porter visiblement bien. Cela n'empêche pas non plus l'Université de Montréal d'offrir tous les cycles des études andragogiques : un certificat, deux maîtrises et un doctorat. Aucune autre université francophone n'en fait autant. Et alors, l'andragogie, c'est quoi? Sachez que le vénérable Omère s'y adonnait, neuf siècles avant Jésus-Christ. Votre grand-mère aussi, peut-être, qui animait un cercle de fermières.

Andragogie est le mot nouveau qui désigne une vieille réalité : celle de l'apprentissage permanent. On n'arrête pas d'apprendre à 15, 17 ou 21 ans; toute sa vie, l'Homme acquiert de nouvelles connaissances, mais il ne le fait pas nécessairement de la même façon dans l'âge adulte que dans la jeunesse. Comment les adultes apprennent-ils? Tel est l'objet de l'andragogie. Et qui pouvait mieux en parler que M. André Thibeault, le créateur du certificat en andragogie qu'il a

dans sa référence à l'espèce humaine. Quant à la spécificité de l'andragogie par rapport à la psychopédagogie, il est vrai que le débat a toujours cours. À plusieurs égards, les deux champs d'études se recoupent, mais cela n'empêche pas l'éducation des adultes d'avoir ses caractéristiques propres.

C. É. : Quelles sont ces caractéristiques?

A. T. : Prenons l'exemple d'un jeune qui franchit tous les ordres d'en-

son milieu familial. Ces particularités supposent deux méthodologies différentes : l'éducation des jeunes est centrée sur l'enseignement; celle des adultes, sur l'apprentissage.

C. É. : Est-ce à dire que le cloisonnement des deux mondes est inévitable?

A. T. : Cela aussi fait partie du débat. Certains soutiennent que les besoins particuliers des adultes en éducation appellent des réponses particulières;



dirigé pendant 11 ans, jusqu'en juin dernier.

Cité éducative : Chez les spécialistes des sciences de l'éducation, il ne semble pas y avoir unanimité quant au statut de l'andragogie comme discipline spécifique. Qu'en pensez-vous?

André Thibeault : Le mot lui-même, andragogie, a été controversé à l'origine. En référence à l'étymologie grecque (anēr, andros « homme, mâle ») plusieurs se sont dit que cette dénomination était inappropriée puisqu'elle excluait les femmes. Mais c'est le peuple et l'usage qui font la langue, et le mot a fini par s'imposer

seignement du système scolaire : primaire, secondaire, collégial et universitaire. À chacune des étapes, son objectif premier consiste à acquérir suffisamment de connaissances pour accéder à l'étape ultérieure et, en bout de ligne, à obtenir les diplômes qui lui donneront accès au marché du travail. Son approche est donc centrée sur l'acquisition des contenus et la sanction officielle, c'est à dire la notation, l'évaluation. En reprenant ses études, l'adulte ne suit pas la même démarche: d'une part, il aspire à confirmer et à systématiser le savoir qu'il a acquis au fil des ans; d'autre part, il cherche des réponses à des questions concrètes que lui posent son milieu de travail et

d'autres, au contraire, prônent l'intégration de tous les groupes d'âge dans une même démarche éducative. Personnellement, je favoriserais une approche moyenne, une harmonisation entre deux courants de pensée qui se complètent plutôt qu'ils ne s'excluent.

C. É. : Dans l'hypothèse où l'éducation des adultes est encadrée par un système et une méthodologie spécifiques, l'évaluation, les diplômes peuvent-ils se comparer et équivaloir à ceux de l'enseignement traditionnel?

A. T. : Le problème se pose, en effet, et il n'a pas de réponse simple. L'Asso-

PAS DE DÉPARTEMENT POUR LES ANDRAGOGUES

Les professeur-e-s d'andragogie, qui espéraient tirer parti de la restructuration de la Faculté des sciences de l'éducation pour obtenir leur propre département, n'ont finalement pas eu gain de cause auprès de l'Assemblée universitaire : ils devront se satisfaire d'une section du Département de psychopédagogie.

Depuis le début de la nouvelle année scolaire, les huit sections de la Faculté des sciences de l'éducation sont en effet regroupées en trois départements. Jusqu'à ce moment, il s'agissait de la plus grosse faculté «non départementalisée de l'Université». C'en était trop, semble-t-il, pour les seules épaules du doyen, M. Michel Trahan. Lui-même et ses prédécesseurs ont commencé à envisager une restructuration de la faculté il y a... 16 ans!

Depuis septembre, la faculté compte donc trois départements : celui de Didactique, qui regroupe les sections Apprentissage, enseignement des arts et des sciences humaines, Apprentissage et enseignement des mathématiques, des sciences et des technologies ainsi qu'Apprentissage et enseignement du français et des autres langues; le Département d'études et d'administration en éducation, qui comprend les sections Administration de l'éducation, Éducation comparée et fondements de l'éducation, Mesure et évaluation et de même que Technologie éducationnelle; le Département de psychopédagogie et ses deux sections, Andragogie et Psychopédagogie.

Selon ce qu'a rapporté l'hebdomadaire Forum, les professeurs d'andragogie réclamaient leur propre département au nom de la «sauvegarde de l'intégrité et de la cohérence du champ d'étude de l'éducation des adultes». Le doyen aurait estimé pour sa part que l'«étude de la relation d'aide à l'apprentissage est également un objectif de la psychopédagogie et que, malgré leur grande diversité, les deux sections ont beaucoup en commun».

ciation canadienne de l'éducation des adultes s'intéresse particulièrement à cette question. Nous devrions peut-être nous inspirer des États-Unis qui ont mis au point un nouveau système d'évaluation du savoir qui permet à l'adulte de cumuler des «unités d'éducation continue». À coup sûr, notre société n'échappera pas à ce débat au cours des prochaines années.

C. É. : Quelles qu'en soient les modalités, l'éducation des adultes est là pour demeurer, n'est-ce pas?

A. T. : Cela me semble une évidence. Je crois par ailleurs que les milieux non scolaires, les entreprises, les établissements, les organismes sont appelés à jouer un rôle accru dans la formation spécialisée de leur personnel. Si ce phénomène prend l'ampleur que je pense, c'est tout le système scolaire qui se transformera: nous reviendrons à l'objectif de base qui est «d'apprendre à apprendre». Je ne serais pas étonné non plus que la formation scolaire de l'avenir opte davantage pour l'alternance entre les études et les stages pratiques.

C. É. : Vous êtes vous-même un chercheur actif en andragogie. Vos travaux vous ont amené à constater que les préoccupations de cette discipline sont vieilles comme le monde, ou presque.

A. T. : Socrate lui-même, le créateur de la maïeutique, était un andragogue bien avant la lettre, lui qui prônait la connaissance de soi comme base de la connaissance. Ce discours sur la nécessité de centrer l'apprentissage sur les êtres traverse les siècles. Plus près de nous, au Québec, les syndicalistes, les coopérants et les animateurs communautaires des années quarante et cinquante faisaient de l'éducation des adultes. Cela se comprend quand on sait que l'apprentissage scolaire ne compte que pour 10 à 20 % des connaissances d'une personne. La plus grande partie du savoir s'acquiert donc dans la vie de tous les jours.

C. É. : Quand et comment l'andragogie est-elle devenue une discipline?

A. T. : Toute science, je crois, naît du besoin et de la volonté de systématiser

et d'approfondir une praxis. À l'Université de Montréal, les deux programmes de maîtrise et de doctorat existent depuis 1969; le programme de certificat s'est ajouté en 1977.

C. É. : Parlons donc du certificat, que vous connaissez davantage. Quelle en est la clientèle?

A. T. : Nos étudiant-e-s ont en moyenne 35 ans et, à 70 %, ce sont des femmes. On a constaté que la clientèle a changé entre 1981 et 1986. La proportion d'enseignants est passée de 40 % à 31 % au cours de cette période; celle des agents de formation, de 33 % à 20 % et celle des conseillers pédagogiques, de 11 % à 6 %. Par ailleurs, les gens issus du milieu hospitalier comptent aujourd'hui pour plus de 20 % de notre clientèle, comparativement à 5 % en 1981. Cette présence accrue de infirmières ne m'étonne pas : après tout, elles jouent un rôle éducatif très important. Je tiens aussi à signaler que plusieurs de nos étudiant-e-s viennent de la Faculté de l'éducation permanente avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Souvent, ce sont des gens qui s'inscrivent chez nous pour obtenir le troisième certificat qui leur procurera un bac.

C. É. : Vous êtes un éducateur de carrière, et pas seulement à l'Université. Vous avez donc assisté de près à l'évolution de l'éducation au Québec. Comment voyez-vous l'avenir de l'éducation des adultes?

A. T. : Je distingue quatre grandes tendances : le rôle accru des milieux non scolaires dans la formation ainsi que la question de l'évaluation, dont j'ai parlé précédemment. À cela, j'ajoute le phénomène des préretraités. De plus en plus nombreux, ces gens ne peuvent être considérés comme vieux puisqu'ils sont la plupart du temps dans la cinquantaine. Ils veulent également demeurer actifs et je crois qu'ils vont s'engager dans des activités d'apprentissage et de services à la société; ils côtoieront des gens plus jeunes et tous bénéficieront de cette «mixité». Enfin, faut tenir compte du développement affolant de l'informatique. Au risque d'être cantonné dans la marginalité, chacun devra acquérir une maîtrise minimale de cette technologie.

Un budget de 12 000 \$ cette année

LE CAFÉ CAMPUS SUBVENTIONNE DES PROJETS

Claude Garon

PME autogérée et sans but lucratif, le café Campus dispose cette année d'un budget de 12 000 \$, dont la moitié est destinée à des étudiant-e-s, pour financer des projets qui prolongent des recherches théoriques dans la vie de tous les jours.

Très souple dans ses critères, le programme de subventions comporte trois volets:

• Les projets étudiants, financés jusqu'à un maximum de 3 000 \$, consistent en l'implantation, la consolidation ou le développement d'une coopérative de services, d'un média d'information ou de toute autre réalisation individuelle ou collective émanant de n'importe quelle faculté.

• Les bourses, d'une somme maximale de 2 300 \$, sont accordées aux auteur-e-s de recherches d'avant-garde qui ont un impact sur la qualité de la vie, l'accessibilité à des services, la mise sur pied d'organisations à ges-

tion participative, l'écologie, le féminisme, etc.

• Les appuis divers, qui ne dépassent pas 700 \$, visent à soutenir des initiatives ponctuelles comme l'organisation de colloques, de conférences, de forums, etc.

Le programme de subventions du café Campus, qui a déjà sept ans, a contribué dans le passé à la réalisation d'initiatives aussi diverses qu'une tournée au Canada d'une délégation étudiante chilienne, un stage d'étudiant-e-s en médecine de l'U. de M. dans des pays en voie de développement, le forage d'un puits en Haïti, le

lancement de la Revue universitaire multidisciplinaire en sciences humaines, l'aménagement de la coop d'architecture de l'U. de M. et de nombreux autres projets.

L'avantage majeur de ce programme de subventions consiste en son ouverture, car aucun critère ne limite la nature des projets soumis. Ceux-ci peuvent être présentés à n'importe quel moment de l'année, obligatoirement par écrit, et être adressés à Danièle Leblanc, 3315, chemin de la Reine-Marie, Montréal H1V 3A1. Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au 735-1259.

SURVIVRE
avec style!

- gadgets utiles
- objets voyages
- trouvailles

1135A, LAURIER OUEST
(514) 270-7426

LES CHARGÉ-E-S DE COURS DE L'U DE M

**DES ENSEIGNANT-E-S
UNIVERSITAIRES!**

Pour une convention à la mesure de notre contribution à la formation universitaire!

SCGUM SYNDICAT DES CHARGÉ-E-S DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FNEEO CSN

L'AÎNÉ DES ÉTUDIANTS DE LA FEP EST UN JEUNE HOMME DE 79 ANS



René Bouchard

- La poigne encore solide, le pas assuré,
le regard clair, l'œil pétillant, le verbe
animé : l'aîné des étudiants de l'U. de M.
se tient en forme.



Claude Garon

Il se pourrait qu'il soit une force de la nature : une haute stature et des épaules carrées, le pas assuré, la poignée de main solide, l'œil vif, le verbe facile, le rire spontané. Peut-être aussi s'agit-il d'un homme de constitution moyenne qui, plus que la moyenne, s'est intéressé à son corps et à son esprit. Il pratique le jogging et la natation chaque semaine, suit des cours à l'Université et dans d'autres établissements, assiste à des conférences... Une vie très active, quoi! Et alors? demanderez-vous. Alors, vous en ferez autant quand, comme Antoine E. Tittley, vous pourrez revendiquer le titre d'aîné parmi les étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente — et vraisemblablement de toute l'Université de Montréal — et que vous serez âgé de 79 ans.

Pour une bonne part, sans doute, la vie des gens du troisième âge ressemble à la vie qu'ils ont menée auparavant. M. Tittley, lui, a toujours eu la bougeotte. Enseignant au moment où éclate la Deuxième Guerre mondiale, il est d'abord assigné à la formation des soldats analphabètes, très nombreux à l'époque. Cet emploi lui a probablement sauvé la vie. «Normalement, j'aurais dû faire partie des forces qui ont débarqué en Normandie et où la moitié de mes confrères de l'armée ont laissé leur peau.» La guerre se termine mais, dans la fonction publique, le métier d'enseignant est très mal rémunéré. Même s'il est marié depuis 1939 et qu'il a déjà trois enfants, M. Tittley profite de l'aide financière consentie aux anciens soldats pour s'inscrire à l'Institut d'agriculture d'Oka, qui relève à l'époque de l'Université de Montréal. En 1949, il y obtient un baccalauréat en sciences agricoles.

La vie se poursuit selon des trajectoires diverses : quatre ans d'enseignement en Afrique australe, deux ans à l'école du canal de Suez, huit ans dans le sud-ouest de l'Ontario. Entre autres parce que ses enfants s'anglicisent, il revient au Québec. Entre-temps, les salaires et les conditions de travail se sont améliorés dans la fonction publique et parapublique. Il obtient un emploi d'agronome dans le comté de Pontiac; il



- Jogging, natation et curiosité intellectuelle : ce sont là les recettes de longévité et de qualité de vie de M. Antoine E. Tittley.

l'occupe jusqu'à sa retraite, qui survient à 65 ans.

Quand bien d'autres déclinent et dépriment après avoir quitté le marché du travail, M. Tittley y voit l'occasion de satisfaire sa curiosité intellectuelle. Il a atteint un âge où il est naturel de s'intéresser au phénomène du vieillissement : il s'inscrit à un Certificat en gérontologie et le termine. Puis il opte pour la toxicomanie. «C'est un champ d'intérêts complémentaire pour un agronome, dit-il. La plupart des drogues ne viennent-elles pas des plantes?» Incidemment, au cours de cette période, M. Tittley est élu représentant de son certificat à L'AGEEFEP.

Ce deuxième certificat, M. Tittley l'a également terminé. Où en est-il maintenant? Il s'est attaqué à des cours d'anthropologie, une discipline perti-

nente pour celui qui, comme lui, s'intéresse à l'évolution de l'Homme et des sociétés. «Dans mes études, j'aime la variété», clame-t-il. Et on le croit sur parole quand il ajoute qu'il a également suivi des cours de thanatologie à l'UQAM, qu'il s'est initié à l'astrologie un champ qu'il a vite déserté en raison de son manque évident de fondements scientifiques - et qu'il étudie toujours la chiromancie (la science des lignes de la main) avec un maître hindou. Et on ne parle pas des conférences et des cours universitaires télévisés dont M. Tittley est un habitué. Bien sûr, entre ses nombreuses activités intellectuelles, il trouve le temps et l'énergie de faire un saut au centre Claude-Robillard pour conserver sa forme.

On l'aura deviné : tant au point de vue physique que mental, M. Tittley identifie la poursuite de ses activités comme la source de sa vitalité. «C'est souvent le problème avec les personnes âgées, explique-t-il : elles restent chez elles à attendre la mort et se croient incapables de réaliser quoi que ce soit. C'est aussi très mauvais pour une personne âgée de ne côtoyer que des gens de son âge; moi, j'ai beaucoup de plaisir à me retrouver avec des plus jeunes.»

Difficile de poursuivre des études universitaires? «Ma mémoire a faibli, mais mes autres facultés intellectuelles sont intactes; il faut donc que je comprenne très bien la matière du cours.»

Selon M. Tittley, il est anormal que si peu de personnes âgées fréquentent l'université, surtout que l'on compte aujourd'hui plus de retraités instruits que par le passé. Peut-être est-ce dû au manque de publicité. Toutes les universités auraient certainement intérêt à imiter l'Université du Québec à Hull, qui du moins il y a quelques années, exemptait des frais de scolarité les personnes de 65 ans et plus. «Moi, de dire M. Tittley, je n'arrêterai certainement pas. Pourquoi renoncerais-je à mon plus grand plaisir, celui d'apprendre?»

DOCTORAT HONORIS CAUSA ou le latin des grands personnages

Jean-Claude Sabourin

Le latin est mort depuis bien longtemps; on en retrouve quand même des traces grâce à la «pierre de rosette», aux vieux missels, aux pages roses du Petit Larousse et aux universités qui décernent toujours des doctorats honoris causa.

Ces doctorats à titre honorifique sont habituellement remis à une personne qui s'est illustrée par un ouvrage théorique ou de fiction, ou par une activité sociale exemplaire. On reconnaît alors l'importance de l'œuvre accomplie et du même coup on encourage le récipiendaire à continuer son bon travail.

Bien qu'aujourd'hui l'appellation doctorat soit acceptée par tous les nord-américains, ce n'est que depuis 1860 que ces distinctions se nomment ainsi. Auparavant on les appelait «titres ho-

norifiques» (honorific degrees). Le premier récipiendaire connu d'un de ces titres en Amérique fut M. Increase Mather en 1692. Président de l'Université Harvard, il se voyait honoré par ce même établissement.

Depuis, nombre de grands personnages ont défilé sur l'estrade d'honneur. Benjamin Franklin en 1753, Georges Washington en 1776, Lafayette en 1782, Henry Dielman en 1849 et bien d'autres, car on nomme 2 500 nouveaux docteurs honorifiques chaque année dans le monde.

Contrairement à ce qui se pratique aujourd'hui, la totalité des nominations aux États-Unis au cours du XVIIIe et de la première moitié du XIXe siècle allaient aux administrateurs, professeurs et présidents d'universités ainsi qu'à des personnalités en politique active. Il fallut attendre 1849 pour voir des artistes, industriels, juristes, etc. être honorés de la sorte. Quant aux groupes ouvriers et associations agricoles, ils ont toujours été boudés lors de remises de titres honorifiques.

Plus près de nous, l'Université de Montréal a décerné pas moins de 400 Doctorats honoris causa depuis 1921. Lors de cette première remise, l'U. de M. honora six hommes, dont le maréchal Ferdinand Foch. Étant donné la grande variété de doctorats honoris causa décernés : Droit, théologie, sciences, lettres, communication, etc., on ne peut être surpris par la diversité des docteurs honorifiques nommés par l'U. de M., pendant 67 ans. En voici quelques uns : Jeanne Sauvé, Hubert Reeves, Charles Dutoit, Pierre Elliott Trudeau, Léopold Sangor, René Lecavalier, Paul Desmarais, Fernand Seguin, Phyllis Lambert, Gilles Vigneault, Jean Gascon, Jean Drapeau et autres noms bien connus.

À l'U. de M., ces doctorats sont remis par la Faculté des études supérieures (FES). Le comité exécutif de cette faculté choisit les nouveaux docteurs. Ce comité, composé de 10 membres, reçoit chaque année une grande quantité de candidatures provenant de tous les secteurs de notre communauté universitaire. Par la suite le comité se

penche sur chaque candidature et applique les règles suivantes :

- La personne s'est distinguée par ses réalisations dans l'un ou l'autre des domaines mentionnés plus avant.

- L'U. de M. vise à assurer un juste équilibre dans la représentation des domaines d'activité où se sont illustrés les docteurs honoris causa.

- Les titres peuvent être remis à une personnalité d'ici comme à des personnalités d'autres pays.

- Généralement, l'Université ne décerne pas de doctorat honoris causa à des personnalités politiques ou à des fonctionnaires de l'état durant l'exercice de leur charge.

- L'U. de M. ne décerne pas de doctorats honoris causa aux membres de sa communauté universitaire ou de ses écoles affiliées. Cela s'applique aux personnes dont la plus grande partie de

la carrière s'est déroulée dans ces établissements.

- L'université ne remettra pas un de ces titres, à une personne qui ne peut être présente à la collation des grades.

Les candidatures ainsi sélectionnées par la FES sont ensuite acheminées au comité exécutif de l'Université qui devra ratifier le tout. Le processus terminé, les doctorats seront remis à la collation des grades suivantes. Il arrive que l'Université organise une cérémonie spéciale pour décerner ces titres.

Évidemment les autres universités québécoises décernent aussi des doctorats honoris causa. Partout les critères de sélection sont très semblables à ceux énumérés plus haut, seul le mode de sélection diffère.

Dans les universités du Québec, on a deux remises de titres. Une première est effectuée au siège social des universités provinciales à Québec. Là, le

président du réseau propose des candidats et l'assemblée des gouverneurs choisit parmi ceux-ci les futurs docteurs honorifiques. On retrouve une seconde remise dans chaque université du réseau. Chacune d'elles peut décerner des titres honorifiques en son propre nom. Pour ce faire, le recteur dépose une liste de candidatures qui sera étudiée par le conseil d'administration de l'université en question. Celui-ci a le fin mot quant au choix des nouveaux docteurs honoris causa «régionaux». Depuis 1976, les universités du Québec ont remis 63 doctorats honorifiques.

La remise des doctorats honoris causa, pratique vieille de plusieurs siècles, restera longtemps le siège de l'excellence. Il ne reste qu'à espérer une meilleure médiatisation de ces cérémonies à l'avenir afin que tous les nouveaux docteurs aient leur juste part d'encouragement.

PUBLICITÉ PRESSE RADIO-TÉLÉVISION MARKETING COMMUNICATIONS RECHERCHE

INFO PRESSE

COMMUNICATIONS

LE MENSUEL DE LA PUBLICITÉ
ET DES MÉDIAS AU CANADA



ABONNEZ-VOUS

SPÉCIAL ÉTUDIANT
1 AN, 10 nos.
20 \$ ~~42,36 \$~~

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____

VILLE _____

PAYS _____

Payable à l'ordre de :

ÉDITIONS INFO PRESSE INC.

4316, Saint-Laurent, suite 400

Montréal (Québec)

H2W 1Z3

Tél. : 842-5873

L'Université LA M VE DU

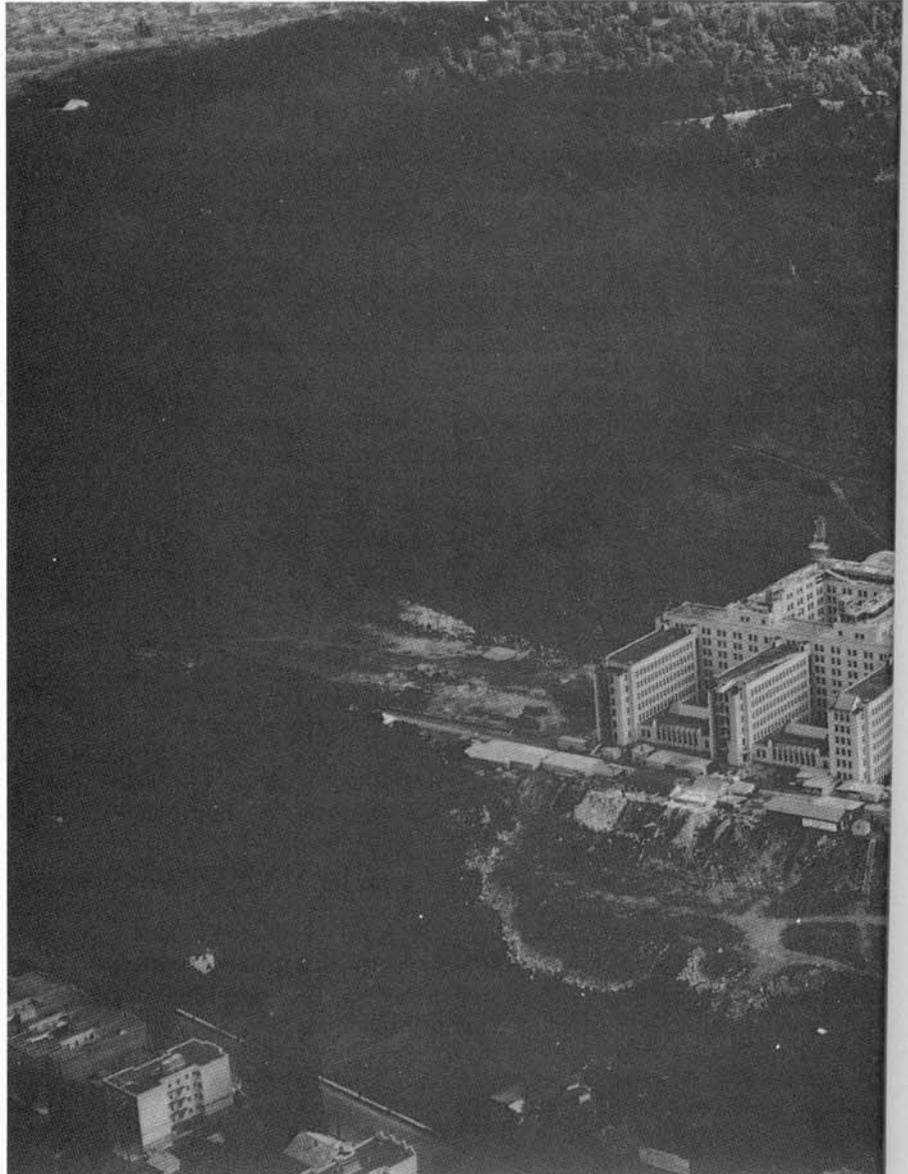
Michèle Vincent

Au début, et même durant une bonne dizaine d'années, les gens du quartier n'y ont pas tellement cru. Une université dans le quartier de Côte-des-Neiges, avec des savants venus d'ailleurs, des vieux pays? Voyons donc! On ne pouvait pas démolir les châteaux des millionnaires sur Marie-Guyard. Et puis, on ne pourrait plus glisser sur Northmount ni poser des collets dans le p'tit bois? Impossible. Non, décidément, et même si les curés, même si Rome elle-même avait dit oui, cette université-là allait disparaître après les élections!

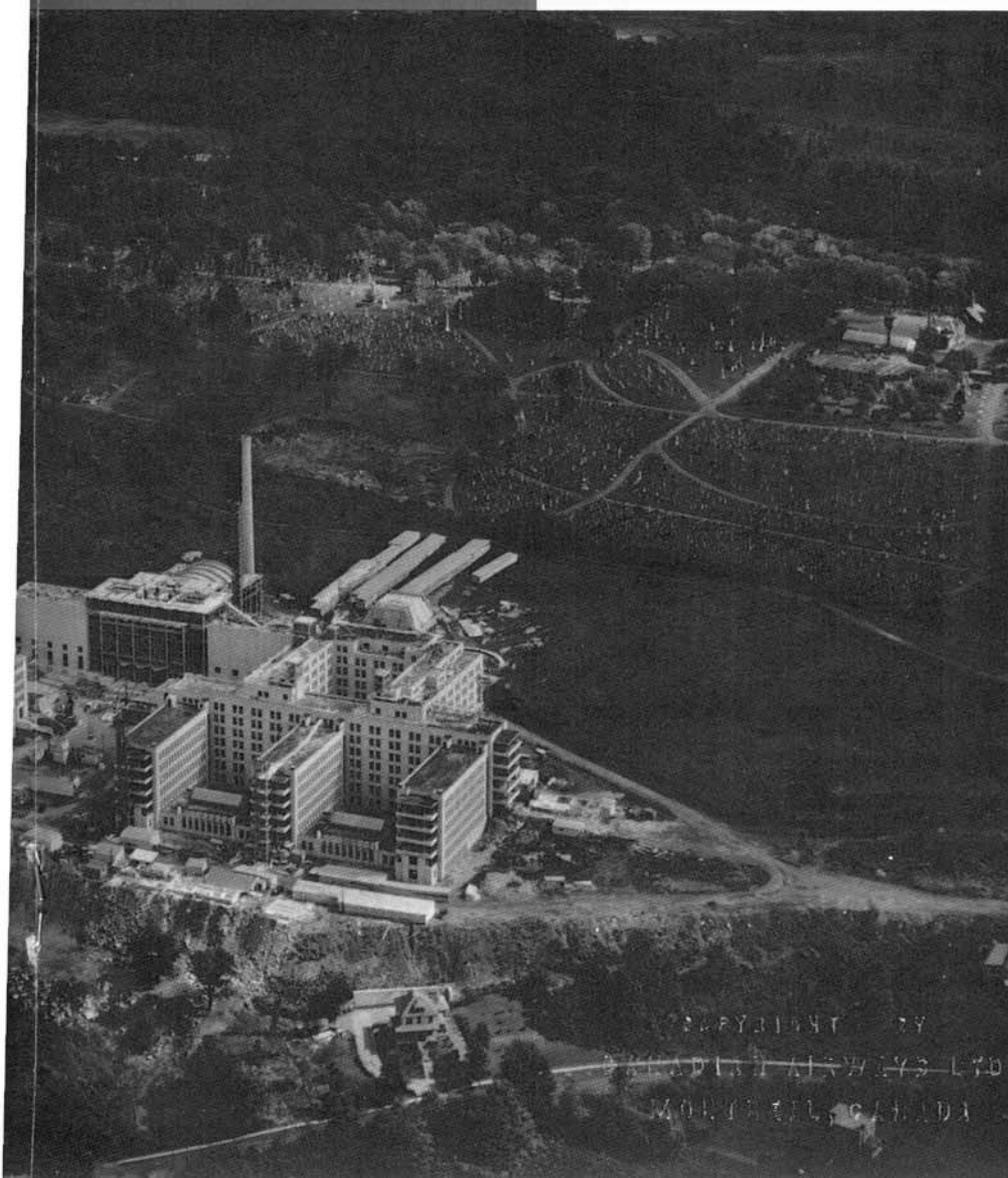
Une présence imposante

Dans les années vingt, l'idée d'une université sur la montagne ne souriait guère aux Côtédenégiens. Pour eux, le village allait perdre tout son charme et ne serait plus jamais le même. C'est donc d'un œil sceptique que l'on regarda vers le bâtiment central qui prenait forme peu à peu. Se rendant toutefois à l'évidence, on essaya de se convaincre autrement : «L'Université de Montréal, ce n'est pas important... Elle est vide!»

«Le véritable impact de l'Université de Montréal eut lieu après la guerre, raconte Roger Dugas, natif du quartier et actuel propriétaire du Nettoyeur Gatieneau. On jouait aux cow-boys et on s'amusait à casser les vitres de l'immeuble principal, laissé alors sans surveillance. Et l'hiver, on descendait à



à ses débuts: ANNE MUE CIEL



toute vitesse sur la glissoire Northmount.»

Ainsi, les gens du quartier prirent réellement conscience de la présence de l'Université de Montréal lorsqu'un grand nombre d'étudiants et de professeurs voulurent se loger aux abords de l'établissement. Pour plusieurs propriétaires de la célèbre rue Maplewood, devenue aujourd'hui Édouard-Montpetit, l'Université donnait un nouvel élan économique au quartier. Les maisons de chambres s'affichaient de plus en plus, ouvrant leurs portes à des jeunes souvent bruyants et indisciplinés, mais qui payaient bien, tout de même, grâce aux chèques du Prêt d'honneur...

«Les étudiants en médecine, mais surtout ceux qui se dirigeaient vers la prétrise, avaient beaucoup plus de facilité que les autres à se trouver un logement, confie Annette Fortin, qui a loué des chambres à des étudiants de l'U. de M. durant une bonne trentaine d'années. Mais cet état de fait s'est si vite répandu qu'on a bientôt cru que toute l'Université s'était convertie aux seuls cours de théologie et de médecine! On tenta bien d'exiger des preuves de scolarité, mais en peu de temps, il y avait en circulation autant de faux certificats que de vrais... Il fallait donc souvent se fier à l'apparence des étudiants et surtout leur donner une chance. Encore aujourd'hui, poursuit Mme Fortin, il doit y avoir quelques prêtres et quelques médecins qui me doivent une semaine ou deux de loyer...»

Comme des champignons !

Il n'y a pas que l'immobilier qui profita de cette première ruée d'étudiants. Les commerçants du chemin de la Côte-des-Neiges étaient, d'un coup, tous unanimes: à bien y penser, c'est vrai que les études...c'est payant !

« Les Chinois, entre autres, avaient compris que cette manne qui venait du ciel pouvait rapporter très gros, raconte M. Dugas. Ces Chinois, d'ailleurs les seuls dans le quartier, possédaient une buanderie sur le chemin de la Côte-des-Neiges, un peu en retrait de la rue Jean-Brillant, juste en face du garage. Les professeurs allaient chez les Chinois pour faire laver leurs chemises blanches, qui séchaient ensuite sur des cordes de fortune installées dans une grande cour, devenue depuis le jardin communautaire. Moi-même, comme plusieurs résidents du quartier, j'allais chez les Chinois. Aujourd'hui, dit Roger Dugas à la blague, ce sont les Chinois qui viennent chez moi! »

Bien que certains grognards endurcis s'obstinaient toujours dans leur lutte contre l'envahisseur du village, ce qui allait devenir la plus grande université francophone en Amérique du Nord était voué, malgré plusieurs embûches, à un brillant avenir.

Grâce à elle, les commerces poussaient comme des champignons dans Côte-des-Neiges. Les plus audacieux avaient flairé la bonne affaire et misaient sur le développement de l'établissement, qui conférait au quartier un certain prestige et une notoriété enviable.

La majorité de ces établissements, aujourd'hui disparus ou reconvertis en entreprises mieux adaptées aux besoins de leur clientèle, donnaient déjà

aux rues avoisinantes de l'Université une allure aux couleurs européennes, une ambiance recherchée de véritable Quartier latin.

Les Parigots faisaient sentir leur influence sur la vie universitaire québécoise alors qu'étudiants et professeurs prenaient un malin plaisir à dépecer les textes de Proust, Gide, Claudel, Mauriac et bien d'autres. Le modèle français s'inscrit dans une sorte de mouvement de jeunes, qui incite la communauté étudiante internationale à imposer son mode de vie et ses idéologies.

L'Université de Montréal n'échappe pas à cette poussée contestataire. Les étudiants prennent des initiatives, se regroupent et s'organisent, parfois contre la volonté des professeurs, qui, avec leur maigre salaire, ne comprennent pas toujours le pourquoi de certains gestes. Ceux-ci, encore aujourd'hui, se confondent avec la légende... car côtoyer d'aussi près les pensionnaires du cimetière, ne pouvait laisser certains étudiants indifférents.

« À ma connaissance, souligne Pierre Desforges, qui fut notamment fossoyeur au cimetière Notre-Dame-des-Neiges durant près de 20 ans, on ne peut prouver formellement les accusations qui circulaient dans les années quarante alors que des étudiants, sur qui pesaient des soupçons, se livraient à un petit exercice qui devait faire beaucoup de bruit... »

En effet, on raconte qu'à cette époque les nuits au cimetière étaient plutôt agitées pour un endroit qui évoque le calme et le recueillement.

Creusant les fosses à la pelle, les fossoyeurs du temps étaient tenus d'inscrire leur nom au verso des bons

de commande de leurs clients. De cette façon, on savait exactement qui avait creusé quoi et à quel endroit on avait enterré le corps. Mais, ils avaient parfois des surprises, comme dans tout bon cimetière qui se respecte. Et celui du Père Lachaise ne fait pas exception à la règle...

C'est ainsi que certaines nuits, assez lugubres pour faire fuir les plus indiscrets, un corps, toujours anonyme et sans famille, disparaissait de la fosse, au grand étonnement des fossoyeurs qui juraient avoir bel et bien enterré le quidam quelques heures auparavant...

Bien sûr, ces « disparitions » ne se produisaient pas tous les jours ou toutes les semaines. Mais, parfois, il y avait un cadavre qui ressuscitait! On se rendit vite compte que ces corps disparus avaient un point en commun: ils étaient tous enterrés près de la clôture de l'Université. Et cette clôture était trouée. Et la Faculté de médecine était toute proche...

« Cette anecdote a longtemps circulé parmi les vieux fossoyeurs du cimetière, dit M. Desforges. Les étudiants en médecine avaient-ils décidé d'apprendre véritablement tous leurs cours « par corps »? Légende ou réalité, nul ne saurait le dire, même 50 ans plus tard. Mais ce dont je me souviens, c'est d'avoir vu des groupes d'étudiants, déguisés en momies, surgir derrière les pierres tombales à l'occasion du tournage d'un film amateur ou lors d'une séance de photographies destinées aux albums de souvenirs et qui viendraient prouver la véracité des réputations. »

Des réputations qui en ont conduit quelques-uns en politique et d'autres derrière les barreaux. Ce qui, pour certains, est du pareil au même...

La réforme scolaire et l'éducation des adultes :

AVANCEZ EN ARRIÈRE

Daniel Baril

« **O**n espérait que le concept d'éducation des adultes aurait été compris par le gouvernement et intégré à la définition des services éducatifs de base que doit offrir le système d'enseignement public. Nous pensions que c'était là chose acquise. »

Non, cette déclaration n'est pas de Robert Martin, le président de l'AGEEFEP. Elle n'est pas non plus tirée du mémoire d'un obscur groupe d'éducation populaire.

Celui qui prend ainsi la défense de l'éducation des adultes n'est nul autre que Claude Ryan... alors qu'il était dans l'opposition. Il critiquait ainsi le peu de place accordé à l'éducation des adultes dans le projet de restructuration scolaire du gouvernement précédent.

Porté par la «main de Dieu», Claude Ryan a accédé depuis au pouvoir et a même chaussé les souliers — trop grands pour lui — du ministre de l'Éducation. Il en a alors profité pour présenter son propre projet de réforme scolaire, celui du gouvernement péquiste ayant été jugé incompatible avec une vieille loi de 1867 (l'Acte de l'Amérique de Nord britannique, vous connaissez?).

Une gratuité qui coûte cher

L'ennui, c'est que M. Ryan est un politicien et qu'il avait déjà oublié au moment où il rédigeait son projet de loi 107, ce qu'il disait deux ans plus tôt. L'éducation des adultes au sein des commissions scolaires n'est plus protégée dans ce projet de loi qu'elle ne l'est actuellement. Selon l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA) et la Fédération des associations québécoises des étudiants et étudiantes de secondaire pour adultes (FAQEESA), elle serait encore plus menacée qu'auparavant.

Par ce projet de loi, le ministre s'attribue le pouvoir de décider quelles seront les commissions scolaires autorisées à offrir des cours aux adultes (art. 427). Actuellement, toutes les commissions scolaires peuvent offrir de tels services et elles les organisent en fonction de la demande. Cette mesure entraînera donc une perte d'autonomie pour les commissions scolaires, mais surtout elle risquera de restreindre l'accessibilité des services d'éducation aux adultes par une possible diminution du nombre de commissions scolaires autorisées.

La clientèle de ces services est l'une des plus défavorisées du système scolaire. Selon le mémoire de la FAQEESA, elle est principalement composée de travailleurs et travailleuses déqualifiés, de chômeurs et de chômeuses, d'assisté-e-s sociaux, de femmes chefs de familles, de handicapé-e-s, d'immigrant-e-s et de retraité-e-s. En deux mots, les déclassés de la société.

Ces «mal fichus» qui tentent d'acquérir

une formation professionnelle ou une formation de base en reprenant le chemin de l'école doivent parfois déboursier quelques milliers de dollars en achat de matériel pédagogique, en garderie et en transport. Au lieu d'alléger ces fardeaux, le ministre Ryan les y rive un peu plus solidement.

En effet, le projet de loi 107 mentionne explicitement que les étudiant-e-s adultes n'ont droit à la gratuité scolaire que dans la mesure où les ressources de la commission scolaire le permettent (art. 4). On traite ainsi la clientèle adulte en clientèle de second ordre. Les chômeurs, les femmes et les immigrant-e-s n'ont qu'à bien se tenir.

Pour assener un dernier coup à ce qui reste de gratuité, on ajoute que les commissions scolaires pourront exiger une contribution financière de la part des étudiant-e-s adultes (art. 199).

Le service de garderie, surtout en soirée, est souvent une condition nécessaire de l'accessibilité des cours pour adultes. Pourtant les commissions scolaires ne sont pas tenues d'organiser un tel service. Celles qui en mettraient un sur pied seraient autorisées par le projet de loi à exiger des frais de la part des usagers (art. 228, 229).

Le transport est une autre embûche que peuvent rencontrer les étudiant-e-s adultes. Avec le projet de loi, ceux-ci demeurent exclus des services de transport dispensés par les commissions scolaires (art. 262). Toutes ces mesures auront pour effet de diminuer l'accessibilité des cours aux étudiant-e-s adultes.

Pour la FAQEESA, ces contraintes peuvent suffire à démotiver les plus démunis, ceux-là mêmes à qui s'adresse prioritairement l'éducation permanente. Elles seraient parmi les causes du taux élevé d'abandon scolaire, qui touche 40 % de la clientèle adulte.

L'unification des services

L'ICEA et la FAQEESA craignent également l'intégration des services d'éducation des adultes (SEA) aux autres services des commissions scolaires. Afin de se maintenir et de se développer, ce secteur a besoin de structures pédagogiques et administratives qui lui soient propres.

Comme le projet de loi n'oblige pas à maintenir une structure particulière à l'éducation des adultes, des commissions scolaires ont déjà amorcé l'unification de leurs services. À la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) par exemple, on enrobe ces mesures de pieuses considérations pédagogiques. «Pourquoi ne pas mettre en commun les ressources pédagogiques des jeunes et des adultes en vue de consolider l'organisation des

services donnés aux uns et aux autres?» lit-on dans un document de travail.

Ce discours plein de bonnes intentions en cache un autre. La vraie raison de l'unification des services est exprimée quelques lignes plus haut : «La situation économique générale de la Commission a rendu obligatoire, au fil des ans et un peu partout dans la structure, différentes formes de rationalisation administrative.»

Se pourrait-il que ce soient les intérêts administratifs et économiques qui guident ces contre-réformes plutôt que les objectifs pédagogiques? Ah, les coquins!

Les adultes ont toujours réclamé des services répondant à leurs besoins particuliers, notamment en ce qui concerne les programmes, la péda-

QUE CÉ ÇA, LA FAQEESA?

La Fédération des associations québécoises des étudiants et étudiantes de secondaire pour adultes a été fondée en avril 1986 et, comme son nom l'indique, regroupe diverses associations d'étudiant-e-s adultes de secondaire. Elle vise deux objectifs :

- défendre les droits et intérêts des étudiant-e-s adultes;
- encourager leur participation aux décisions qui les concernent afin de susciter la prise en charge de leur milieu.

La FAQEESA compte ainsi briser l'isolement de ces étudiant-e-s et influencer sur la gestion des programmes et services qui leur sont destinés.

Elle réclame en outre des amendements à la loi 32 sur le financement des associations étudiantes afin que les associations d'étudiant-e-s adultes du secondaire y soient incluses, au même titre que les associations collégiales et universitaires.

gogie, l'évaluation, la reconnaissance des acquis, la formation des formateurs, etc. Ils auraient tout à perdre d'une telle unification.

Selon l'ICEA, ne pas préserver le caractère distinct de l'éducation des adultes dans le projet de loi 107 constituerait un net recul et entraînerait la perte rapide des acquis résultant de nombreuses années d'expérience.

Une loi confessionnaliste

Le projet de loi 107 est surtout connu dans la population comme le projet de réforme qui transformera les commissions scolaires confessionnelles en commissions scolaires linguistiques. Il s'agit en effet du plus important changement proposé.

Il ne faudrait pas conclure cependant que les écoles ne seront plus confessionnelles. Vos garçons et vos filles continueront d'être évangélisés entre un cours de mathématiques et un cours d'éducation sexuelle. L'école conservera son projet éducatif confessionnel, la pastorale demeurera au sein de la vie scolaire et tout l'appareillage administratif visant à gérer la confessionnalité (conseillers en éducation chrétienne, sous-ministre de foi catholique, comité catholique, etc.) restera en place.

Les commissions scolaires demeureront d'ailleurs confessionnelles à Montréal et à Québec, là où le problème linguistico-confessionnel est le plus aigu. Ryan n'a pas voulu toucher à l'article 93 de l'AANB, sur lequel s'est

échoué le projet de réforme du Parti québécois.

La Commission des droits de la personne a pourtant réclamé à plusieurs reprises que les lois scolaires soient rendues conformes à la Charte des droits, notamment en ce qui touche la liberté de conscience dans les écoles. Cela voudrait dire à toutes fins utiles la disparition des projets éducatifs confessionnels.

Le pieux ministre considérait qu'il s'agissait là de propos descendus de la stratosphère. Claude Ryan ne semble pas s'être rendu compte qu'il n'est plus à la tête de l'Action catholique, mais à celle d'un ministère d'éducation publique.

DÉPANNEUR

la Glacière

BIERE — VIN

CAFE — SANDWICHS
CHAUDS
POUR APPORTER

Bière froide, Vin
Prix abordable pour étudiants
7:00 AM à 11:30 PM

5384, coin Lacombe et Gatineau
733-0483

Résultat
du mots
croisés

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	R	I	M	I	N	O	L	O	G	I	E		A	S
2	H	O	M	O	N	Y	M	E		A	D	U	L	T	E
3	A	D	M	I	S	S	I	O	N		E	S		R	I
4	R	E	E		E	T	C		O	D	E		I	O	N
5	G		D		R	A	R	E	T	E		O	N	C	E
6	E	P	I		A	D	O	R	E		C	I	T	E	
7	D	R	A	I	N		N	A	L	I	E		E		I
8	E	U	T		T	A		T	A	I	E		N	O	N
9	C	R	E	T		S	M	O	L	T		E	D	I	T
10	O	I	S	E	U	S	E		I		E	G	A	L	E
11	U	T		T	R	A	D	U	C	T	I	O	N		L
12	R		T	E		G	E	R	E		D	T	E	L	
13	S	A	E		L	I	R	E		F	E	P	T	E	
14		I	S	S	U		S	E	V	I	R		B	A	C
15	A	R	T	S		P	A	S	S	E		S	A	U	T



Imprimerie Hermès
(1984) Inc.

- _____ cartes d'invitations pour mariage
- _____ cartes mortuaires
- _____ service copie rapide
- _____ enveloppes et factures
- _____ brochures

4180 de Courtrai, Suite 218
Montréal (Québec) H3S 1C3 Tél.: (514) 733-9233

ENGLOUTI PAR LE SPORT DE PARTICIPATION, LE SPORT D'ÉLITE PEUT-IL RENAÎTRE ?

Robert Thériault



Des sept athlètes-étudiants de l'Université de Montréal qui ont participé aux Jeux olympiques de Seoul, aucun ne fait partie d'un club sportif de l'Université. Pourquoi? L'U. de M. ne compte, pour l'instant, que deux clubs de sport d'excellence : un en natation depuis deux ans et le tout nouveau bébé (septembre 1988) en volleyball masculin. Le sport d'élite à l'ombre de la grande tour est pour le moment dans le creux de la vague. Pourtant, cela n'a pas toujours été le cas.

Reportons-nous en 1925. À cette époque, les activités sportives libres ne connaissent qu'une faible popularité. Les équipes universitaires, elles, fleurissent. Un sentiment d'appartenance à l'Université anime les rencontres inter-universitaires qui attirent un public nombreux.

Les tournois de tennis et les matches de football universitaires se déroulent au parc Lafontaine. La natation, le badminton et l'escrime, pour ne nommer que ceux-là, ont pignon sur rue à la Palestre nationale. Au hockey, les Carabins, l'équipe chérie de l'Université de Montréal, évoluent à l'aréna Mont-Royal (à l'angle de la rue Saint-Urbain et de l'avenue du Mont-Royal), à l'auditorium de Verdun et même, tenez-vous bien, au Forum de Montréal.

Un phénomène anglo-protestant

En règle générale, comme le mentionne le document du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche intitulé La politique du sport au Québec, le sport universitaire reste, pour beaucoup, l'apanage des anglophones. «Il y a à peine un siècle, le sport constituait, au Québec, un phénomène élitiste du monde anglo-protestant.»

Dès le 31 janvier 1877, l'Université McGill forme officiellement la première équipe de hockey au monde. Les Redmen de McGill ont entrepris cet automne leur 113e saison. Au basketball — sport créé par un diplômé de McGill, James Naismith — l'université de la rue Sherbrooke rencontre et défait la Queen's University, en 1904, à la première partie interuniversitaire au Canada. Aujourd'hui, McGill possède 31 équipes d'élite, dont 16 féminines.

À son heure de gloire, entre 1965 et 1970 (les Carabins remportent le championnat canadien de hockey sur glace en 1965), l'U. de M. ne compte que 18 formations d'élite. En 1971, tout est remis en question par les étudiant-e-s alors majoritaires à la Commission des services aux étudiants.

Un an plus tard, le sport d'élite à l'Université agonise. Le «sport pour tous» triomphe. Les équipes de l'U. de M. se retirent des différentes ligues universitaires. «Il est alors décidé, rappelle Bernard Goyette, directeur du Service des sports de l'Université de Montréal, que l'on va uniformiser les services et rendre le sport accessible à tous les étudiant-e-s et cela, à tous les niveaux.» L'inauguration en 1976 du Centre d'éducation physique et des



- Plusieurs membres du prestigieux club d'escrime Les mousquetaires s'entraînent au CEPSUM.

Cepsu

sports (CEPSUM) confirme cette orientation.

Renaissance difficile

En 1982, à la suite de nombreuses pressions provenant du milieu du sport et des médias, la création d'un comité spécial chargé d'étudier l'hypothèse d'implanter une équipe d'élite en hockey sur glace à l'Université de Montréal permet d'espérer la renaissance du sport d'excellence à l'Université.

Le rapport déposé en mai 1983 recommande l'implantation d'une telle équipe. « Cette équipe devrait présenter tous les éléments caractérisant une équipe du plus haut niveau... (qui pourra) évoluer dans un nouveau réseau universitaire québécois de calibre AAA. » L'équipe devait commencer ses activités en 1984-1985, mais elle n'a jamais vu le jour. Que s'est-il passé?

« Devant la difficulté de trouver des partenaires (clubs, bons joueurs, commanditaires) et de former une ligue d'excellence, estime M. Bernard Goyette, un des membres du comité, le projet a été mis sur la glace. Malgré l'intérêt de l'UQAM et de l'Université Concordia, on n'a pas réussi à former

les quatre équipes requises pour former cette ligue. Il n'y avait pas de volonté ferme de la part de la communauté universitaire de mettre en place du hockey d'excellence. »

La dissolution du circuit de hockey universitaire québécois, consécutive au désistement des Inuk de Chicoutimi (UQAC) et au désir des Gee-Gee's d'Ottawa de rejouer en Ontario, a aussi porté un dur coup au hockey universitaire québécois. Les trois derniers clubs de cette défunte ligue, les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières, les Red Men de McGill et les Stingers de Concordia occupent à la fin de la saison 1987-1988 les trois premières places de la Ligue de hockey universitaire de l'Ontario, qu'elles ont rejointe, faute de combattants ici.

Une équipe du Québec représentera-t-elle un jour l'Ontario au Championnat de hockey universitaire canadien? Voilà de quoi faire frémir les nationalistes!

Restructuration embêtante

Malgré tout, le sport universitaire au Québec n'est pas mort. En 1986, à l'initiative d'une vingtaine d'hommes d'affaires influents du Québec, sous la direction du P.-D.-G. de Provigio, M.

Pierre Lortie, la Fondation du sport universitaire québécois est mise sur pied. Elle permettra de gérer un capital permanent recueilli grâce à une levée de fonds auprès des entreprises et du public en général (un mirobolant 1175 000 \$ au 31 mars 1988). Les intérêts de ce capital seront distribués aux athlètes d'élite québécois les plus méritants sous forme de bourses. La somme globale octroyée s'élève à plus de 65 000 \$ cette année.

Le plus important changement dans le paysage du sport universitaire est sans contredit la création, après de longues et nombreuses querelles internes, de la Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE) le 1er avril 1988. La FQSE est née de la fusion des trois organismes du sport étudiant (scolaire, collégial et universitaire). Ce regroupement a été imposé par le ministère de la Loisir, de la Chasse et de la Pêche; il était préconisé dans le document La politique du sport au Québec adopté le 27 mai 1987 dans la foulée du rapport Samson sur le sport au Québec.

Selon ce rapport, les fédérations ont un rôle bien défini, « mais leurs moyens d'action sont très limités. Des coupures successives de leur budget d'opération ont largement contribué à les affaiblir... Occupées à gérer la décroissance, elles sont en voie de perdre le leadership du développement du sport. »

« Cette réorganisation du sport étudiant entraîne un manque à gagner de 25 000 \$, souligne M. Bernard Gagnon, directeur par intérim de l'Association du sport universitaire québécois (ASUQ), l'un des trois organismes regroupés. Avant, chacune des trois structures recevait 250 000 \$ par année. Maintenant, la FQSE touche annuellement 500 000 \$ du gouvernement québécois. « Il y a quelqu'un, le sportif, qui va payer au bout de la ligne. Toutefois, continue-t-il, la fusion devrait être profitable à long terme. »

À l'avenir

Que faire pour contrer l'exode des talents locaux vers les autres provinces, voire l'étranger? Autant au Service des sports de l'U. de M. qu'à la FQSE, on se pose la question.

Pour M. Gagnon, la solution est simple, bien que difficile à réaliser. « Il faut que les établissements moins engagés prennent la relève. Dans un sens, la solution réside à l'Université de Montréal. Est-ce que des services des sports comme celui de l'U. de M. sont

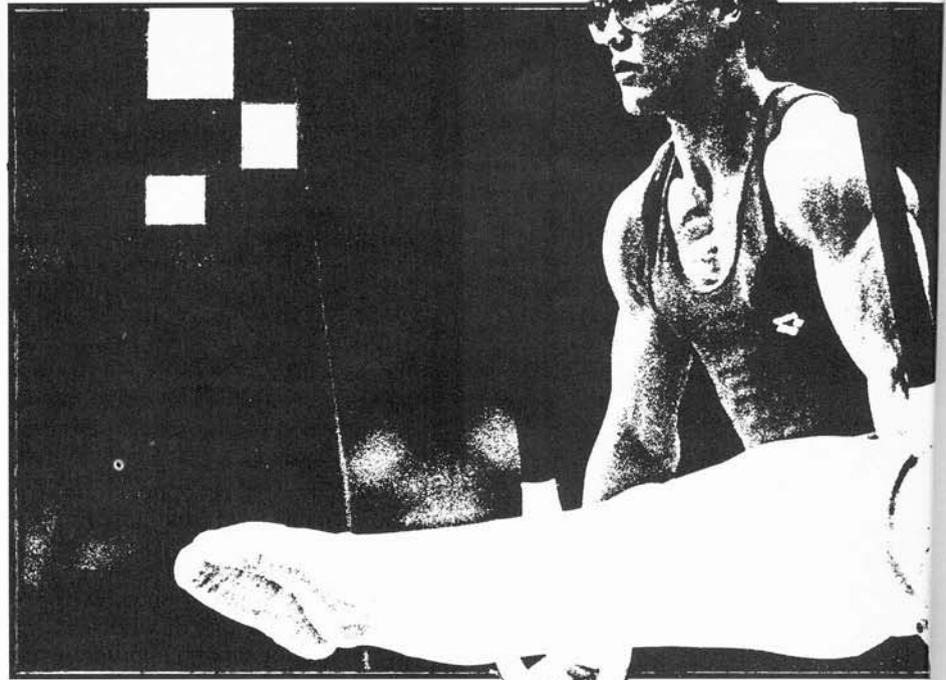
prêts à soutenir efficacement le sport d'excellence? S'ils ne veulent que du sport de participation, qu'ils le disent clairement.»

Dans le contexte actuel, il semble bien que les universités francophones soient appelées à trouver de nouvelles sources de financement pour assurer une certaine continuité dans le sport d'élite. Mais ce n'est pas demain la veille. «La volonté de développer le sport d'excellence universitaire, je ne la vois pas, lance M. Goyette de l'U. de M. Les perspectives d'avenir sont très sombres pour les universités francophones du Québec.»

Pourtant, avec toutes les infrastructures sportives existantes à Montréal comme le CEPSUM, on pourrait accomplir de grandes choses si l'on finissait par s'entendre!

Sept étudiant-e-s de l'U. de M. aux Jeux olympiques

Robert Thériault



Après les travaux d'Hercule à Seoul, les travaux de session à l'Université de Montréal! Sept étudiant-e-s ont «séché» leurs cours cet automne pour un peu de gloire olympique. Parmi ceux-ci, quatre se spécialisent en éducation physique.

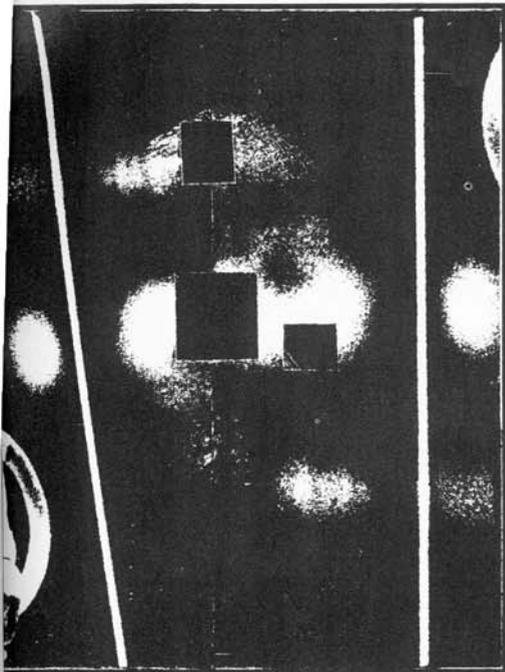
PHILIPPE CHARTRAND est un vétéran de l'équipe de gymnastique. Médaille d'or à la barre fixe aux Jeux mondiaux universitaires d'Edmonton en 1983, il participe à ses deuxièmes jeux olympiques. Malgré une blessure au genou gauche subie au cheval-sautoir, il continue la compétition et aide son équipe à terminer au 9e rang au tournoi par équipe (une première au Canada).

MADELEINE PHILION, une fleuretiste, termine 19e à Seoul, en compétition individuelle. Une déception pour celle qui voulait se «pointer» parmi les huit finalistes. Son meilleur résultat : une médaille d'argent obtenue aux derniers jeux pan américains en 1987. JEAN-MARIE BANOS, un escrimeur originaire de Chibougamau, tout comme son frère Jean-Pierre, s'entraîne régulièrement au collège Jean-de-Brébeuf de Montréal. Ces deux sabreurs sont au rendez-vous olympique. Jean-Marie est éliminé au deuxième tour des qualifications pour la finale.

RENÉE BÉLANGER, spécialiste du 800 mètres en athlétisme, domine sa discipline au Canada depuis déjà quatre ans. Même si elle n'a réalisé qu'un chrono de 2:01:68, en deçà du



- Guillaume Leblanc, un marcheur olympique et un étudiant en sciences économiques, fait partie du club d'athlétisme du Centre Immaculée-Conception.



La Fédération de gymnastique du Québec

Blessé au genou, Philippe Chartrand a tout de même aidé l'équipe canadienne de gymnastique à terminer au neuvième rang, à Seoul.



- Renée Bélanger, une spécialiste du 800 mètres.

Fédération d'athlétisme du Québec

très sévère standard olympique canadien (2:00:88), l'Association olympique canadienne l'accepte dans ses rangs. Elle réalise son rêve d'user ses chaussures d'entraînement dans le grand stade olympique de Seoul.

STÉPHANE ANGERS, 15e aux Championnats du monde junior d'escrime à Leningrad et 17e en Coupe du Monde à Vienne, est à 23 ans un bon espoir canadien dans cette discipline. Une vieille blessure au dos l'arrête à la 48e place au fleuret à Seoul.

JEAN-MARC CHOQUINARD, un étudiant de maîtrise en urbanisme, trône au sommet de l'escrime canadienne. Cet épéiste du club Les mousquetaires se classe parmi les huit premiers au monde depuis 1984. Ralenti dans son entraînement par une foulure à la cheville survenue en Suède cet été, il est éliminé au premier tour du tournoi individuel olympique à l'épée, où il remporte un seul de ses cinq combats.

GUILLAUME LEBLANC vient de terminer ses études en génie et est inscrit en sciences économiques. Marcheur olympique du club d'athlétisme du centre Immaculée-Conception, il termine quatrième aux 20 kilomètres des Jeux olympiques de Los Angeles. Aux Jeux universitaires mondiaux d'Edmonton, il remporte la médaille d'or sur cette distance. À Seoul, il lutte dans les deux épreuves de marche au programme, les 20 (il obtient une 10e place) et 50 km.

PROFESSION DE FOI DU VICE-RECTEUR

Claude Garon

Poursuite des plus hauts sommets sur les plans scolaire et sportif, apport aux laboratoires d'enseignement et aux recherches multidisciplinaires, nouvelle forme d'animation de nature à stimuler le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire : le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. René Simard, voit bien des vertus dans le programme d'excellence sportive de l'U. de M. Et il a profité cet automne du lancement officiel de la deuxième équipe sportive d'excellence, celle de volley-ball, pour réitérer sa profession de foi.

Il n'est certainement pas le seul à penser ainsi. À preuve, Métro Richelieu, par le biais de sa filiale Méridev, a également annoncé qu'elle soutient financièrement le programme d'excellence sportive de l'U. de M.; elle consacrera une cinquantaine de milliers de dollars à cette fin au cours des prochaines années. Entre autres, cinq bourses totalisant 4 000 \$ ont déjà été remises à cinq étudiant-e-s : Sophie Plante, Lucie Turcotte et Jacques Jodoin en natation; Daniel Durpé et Éric Guimond en volley-ball.

Craint-on la reprise d'un vieux débat? Un communiqué de l'U. de M. affirme : «Le défi du Service des sports est de poursuivre le développement des programmes de participation et d'excellence au Cepsum, qui accueille annuellement plus de 800 000 participants, et de réaliser son concept de sport pour tous.»

L'éducation populaire

L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU POUVOIR?

Anne-Marie Larocque

Du pain, des jeux, des ordinateurs et des téléromans,
voilà le « menu diététique » dans lequel
nous confinent nos décideurs politiques.

La culture et l'éducation
— les deux parents pauvres de notre société —
sont dévaluées, parce que considérées comme non rentables.
Ainsi, dès qu'il est question de financer l'un ou l'autre de
ces secteurs, nos élu-e-s en arrivent, sans aucune mauvaise
conscience, à refermer leurs goussets très vite.

Malgré tout, grâce à la ténacité et à la combativité des étudiant-e-s et de plusieurs intervenant-e-s de ce milieu, l'université se rend concrètement beaucoup plus accessible et ouvre ses portes à une population qui n'y avait pas accès auparavant. En 1988, des adultes provenant de couches socio-économiques fort variées peuvent entreprendre une formation universitaire.

Les modifications profondes de notre réalité sociale au cours des dernières années poussent néanmoins les universités à relever de nouveaux défis. Un marché du travail de plus en plus spécialisé, informatisé et restreint, une croissance marquée du nombre de femmes sur le marché du travail, et plus particulièrement de celles vivant seules avec un ou plusieurs enfants, la percée de nouvelles technologies constituent autant de facettes de cette nouvelle réalité.

Nos universités se questionnent-elles suffisamment sur cette réalité? Seront-elles en mesure à court terme d'adapter leurs structures, leurs pédagogies, leurs programmes en fonction de l'émergence des nouveaux besoins des adultes?

Serait-il utopique, par exemple, de concevoir une nouvelle université reliée davantage au cadre de vie et de travail des adultes, où ces derniers définiraient avec les professeur-e-s et chargé-e-s de cours leurs besoins de formation?

Il semble que ce type de question, sans désintéresser totalement les acteurs du milieu universitaire, fasse davantage partie du discours des intervenant-e-s communautaires oeuvrant dans des organismes à but non lucratif.

En fait, il s'agit de ceux et celles qui tiennent à bout de bras, avec quelques miettes de financement provenant du MEQ, quelque 500 organismes communautaires dans la région métropolitaine. Tous ces groupes offrent une diversité d'activités d'éducation à la population adulte qui tournent autour d'un pivot commun d'intervention : une « éducation populaire » de remplacement visant surtout l'autodétermination des classes populaires.

Des groupes de femmes, des groupes écologiques, des groupes de chômeurs et de chômeuses, des centres d'alphabétisation... situés partout dans la province revendiquent auprès de l'État un financement adéquat pour leurs activités. Tous, comme nous l'affirme M. Bernard Vallée, agent de projets à l'Institut canadien des adultes et ex-militant d'organisations communautaires, prônent une démarche éducative qui renvoie à une expérience globale de vie, incluant autant les apprentissages que le cadre dans lequel se déroulent ces activités.

C'est ainsi que chaque année, les for-

mateurs et formatrices de centres populaires d'alphabétisation déploient autant d'énergie à accueillir et à intégrer leur clientèle, à susciter chez elle un sentiment de confiance et d'engagement collectif, qu'à fournir les apprentissages requis.

Tous les deux, trois, quatre ou cinq ans, des Francoise, des Roberto, des Isabella sortiront de ces groupes. Certains pourront s'orienter vers des études secondaires et acquérir un nouveau métier, d'autres n'auront pas cette chance, mais jouiront au moins d'une meilleure estime de soi et d'un moins grand sentiment d'isolement.

Bien sûr, ces expériences s'avèrent très loin des activités universitaires; elles s'adressent en revanche à une population qui représente plus de 25% des Québécois.

Un autre exemple de ces expériences d'«éducation populaire», ce sont tous ces adultes qui, afin de mener la lutte pour obtenir le financement d'une maison de jeunes ou de femmes, apprennent en groupe, avec le soutien d'une personne plus expérimentée, à concevoir une affiche, à organiser une conférence de presse, à animer des réunions, etc. Dans tous ces apprentissages, l'on part des connaissances et du vécu de chacun des membres du groupe, du bagage d'expériences pratiques acquis par le groupe au fil des années de même que des motivations des gens à apprendre et surtout à modifier leurs conditions de vie.

Dans ce monde prônant l'«autre éducation», l'éducation populaire, les diplômés sont peu considérés; on y privilégie un apprentissage de la vie démocratique (participation à des comités de travail, à des réunions du conseil d'administration) et un esprit critique. À une éducation formelle et normalisée, valorisée par l'université et les établissements scolaires en général, l'on préfère un apprentissage favorisant l'autodétermination collective et notamment celle des classes populaires. Jusqu'à maintenant, les universités se sont peu intéressées à ce mouvement d'éducation populaire et s'en sont peu inspirés alors qu'il existe pourtant depuis plus de 15 ans.

Bien sûr, il s'agit de deux mondes qui évoluent dans des lieux différents, soumis à des budgets très différents et peuplés de gens un peu différents.

Néanmoins, les universités n'ont-elles pas à apprendre de cette force de démocratie populaire? De ce mouvement qui offre aux adultes un milieu d'engagement communautaire, de solidarité et d'apprentissage, émergent aussi un nouveau savoir et un nouveau pouvoir quant aux nouvelles réalités sociales.



SERVICES ALIMENTAIRES DE QUALITÉ PRÉSENTS SUR LE CAMPUS

Services de traiteur, banquets, buffets, bars, collation de grades (vin d'honneur) (Location de salle avec service seulement)

Menu disponible sur demande

CANTINE DU CANADA LIMITÉE

C.P. 6128 Succ. «A», Montréal, Québec H3C 2J7
Téléphone (514)343-7678

RÉSERVATIONS

U. de M. 343-7678
Poly 340-4844

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

- Cafétéria 1er plancher
- La Sandwicherie 1er plancher
- Café étudiant 2e plancher
- Café étudiant 6e plancher
- Distributrices automatiques 1er, 2e, 4e, 6e plancher

CENTRE COMMUNAUTAIRE :

- Le Resto des Pyramides 3e plancher

PAVILLON JEAN-BRILLANT

- Grande cafétéria 2e plancher
- Le Restaurant
- Le Cercle 2e plancher
- Le Comptoir 2e plancher
- Le Restaurant Pazzelli 1er plancher
- Le Stade d'hiver 2550, boul. Édouard-Montpetit
- Le pavillon Marie-Victorin 90, av. Vincent-d'Indy
- Le Pavillon principal E-3
- Le Pavillon principal U-1
- Le pavillon d'architecture 5620, rue Darlington
- Le pavillon Marguerite d'Youville 2375, ch. Côte Ste-Catherine
- Le pavillon des Sports 2100, boul. Édouard-Montpetit

MEQ : ministère de l'Éducation du Québec.



CAROLE BRODEUR : **SUR LES TRACES DE FERNAND SEGUIN**

Carole Létourneau

Vendredi 15 avril 1988. Carole Brodeur, étudiante à la fois de neurophysiologie et de journalisme à l'Université de Montréal, est amèrement déçue. N'en pouvant plus de supporter le supplice de l'attente, elle vient tout juste de téléphoner à l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) afin de connaître les résultats du concours de journalisme scientifique auquel elle a pris part. On lui apprend que les jeux sont faits: les trois lauréats ont été choisis et ont déjà reçu le coup de fil porteur de l'heureuse nouvelle. Le facteur se chargera des lettres de «remerciements» destinées aux autres participants (ils étaient environ 40) de la huitième édition du concours.

Sans pécher par excès de confiance, Carole croyait pourtant avoir de bonnes chances. Le courrier du lundi apporte la lettre annoncée par l'ACFAS, mais la destinataire se trouve parmi l'une des trois gagnantes et se voit offrir une bourse de 4 000 \$ lui ouvrant la porte d'un média scientifique pour un stage journalistique de trois mois. Pas d'erreur, c'est bien elle!

Le jury a primé l'article de Carole, qui porte sur la guerre que se livrent les hommes et les insectes. Les yeux pétillants de la jeune gagnante de 25 ans s'animent pour de bon lorsqu'elle aborde ce sujet qui lui tient à cœur. Son texte traite de cette lutte à finir où les producteurs agricoles perdent beaucoup de leurs récoltes aux pattes de «bibittes» qui deviennent de plus en plus résistantes aux pesticides.

Dans un langage clair et concis, coloré d'un brin d'humour, Carole retrace l'évolution de la «chasse» aux insectes de 1950 à aujourd'hui. Elle confronte ensuite les opinions d'experts «pro-chimiques» à celles de chercheurs en «médecines douces» quant à la façon de protéger l'agriculture à l'ère des super insectes, qui survivent à l'épandage d'insecticides puissants.

Toujours soucieuse de se montrer le plus objective possible, l'apprentie journaliste (la modestie l'empêche de se dire journaliste) fournit aux lecteurs les éléments leur permettant de se forger une opinion éclairée sur le sujet traité. À chacun de décider s'il adhère à la thèse voulant que la «résistance des insectes» à un insecticide donné s'estompe et peut disparaître en quelques années si l'on alterne les pesticides appliqués ou à celle défendant plutôt «la lutte intégrée» qui préconise entre autres la modification du régime de fertilisation et le transfert de gènes de résistance d'une plante à l'autre par manipulation génétique».

«Il n'est pas toujours facile d'être objectif», confie la jeune femme, dont le sourire s'accompagne de fossettes qui lui donnent un air de petite fille espiègle. Ses propos laissent deviner un penchant «pronaturel» avant même qu'elle n'avoue être «un peu verte». «Essayez- donc de rester neutre avec les BPC!»

BPC (biphényles polychlorés) et non BCP, comme elle l'a entendu dire à Bernard Derome, dont elle n'aurait jamais cru qu'il lui ferait un jour dresser les cheveux sur la tête. La lauréate du concours de l'ACFAS est en effet ultrasensible à l'intégrité de la langue française dans les disciplines scientifiques. On y voit souvent la langue de Molière laissée pour compte au profit de celle de Shakespeare.

Carole met donc son point d'honneur à chercher les expressions justes pour expliquer les concepts que la communauté scientifique trouve plus com-



- Le double engouement de Carole Brodeur :
les sciences et la communication.

mode d'exposer en français, si ce n'est en anglais.

Cette communauté, l'étudiante en journalisme la connaît bien pour en faire partie. Elle est en effet détentrice d'un baccalauréat en biologie, option physiologie animale, de l'Université Laval et termine en ce moment une maîtrise en sciences neurologiques à l'Université de Montréal. Carole ne se laisse pas prier pour raconter la recherche qu'elle a menée sur la L-dopa, un précurseur de la dopamine, dont elle est parvenue à prouver l'efficacité dans le traitement des «impatiences» ou «jambes sans repos». Cette maladie empêche ceux qui en souffrent de rester en place; ils ont des fourmis dans

les jambes, au sens à peine figuré de l'expression. Il semble que les impatiences soient causées par une déficience en dopamine, un neurotransmetteur. Le traitement à la L-dopa augmente la concentration de la dopamine, permettant ainsi d'atténuer considérablement les troubles de transmission.

On sent à son regard brillant et à son ton passionné que la jeune femme est animée de la curiosité journalistique. Félix Maltais, directeur général de l'agence Science-presse où Carole a effectué son stage, confirme que la jeune femme est très enthousiaste et intéressée à tous les aspects des sciences. «Elle se débrouille très bien lorsque vient le temps de trouver les bonnes personnes-ressources et elle sait y faire avec les gens.» Si bien d'ailleurs, que lors du congrès annuel de l'ACFAS tenu à Moncton, elle a réalisé une excellente entrevue avec un chercheur à qui les journalistes de métier ont du mal à soutirer quelques maigres propos. Ça promet! Carole ne se ferme toutefois pas les portes du monde de la recherche, auquel elle reproche pour l'instant d'être trop élitiste et de rester en vase clos. «On fait de la recherche pour que le monde le sache... pour que les gens comprennent et ne paniquent pas», affirme-t-elle.

Et la jeune journaliste, disciple du regretté Fernand Seguin, a la ferme intention de faire en sorte que les gens comprennent. Son engouement pour les sciences n'a d'égal que sa fascination pour les communications. Toute jeune, Carole rêvait d'écrire des bouquins. Elle a toujours accordé une place prépondérante aux contacts humains et, croyez-moi, elle adore parler.

Ajoutez à cela l'optimisme et la détermination dont la journaliste en devenir est dotée et il y a fort à parier que son avenir dans le métier est quasi assuré. Carole fait de la pige pour l'agence Science-Presses tout en poursuivant ses études. En dépit du peu de temps libre dont elle dispose, elle parvient tout de même à faire du sport «parce qu'il faut en faire». Quant aux cours sur la reliure de livres, il faudra les remettre à plus tard.

René Bouchard

Les animaux de laboratoire TOUTE L'APPARENCE D'UNE CONSPIRATION DU SILENCE

Christian Latreille

«Il est inutile de laisser le grand public pénétrer dans nos laboratoires et encore moins les journalistes en quête de sensationnalisme, car de toute façon personne ne comprendrait l'objet de nos expériences. J'ai vécu d'assez près le dossier de la chasse aux phoques pour savoir que tout ce qui touche à la vie des animaux provoque des réactions très émotives chez les gens.»

C'est l'avis du Dr Benjamin Simard, responsable des animaleries à l'Université de Montréal. Selon lui, les animaux de laboratoire à l'Université sont mieux traités que les sont la plupart des humains dans les hôpitaux!

Alors, pourquoi est-il impossible de vérifier cet état de fait ou d'assister à une expérience? Le Dr Simard réplique en disant que cela ne nous regarde pas...

Cette attitude, pour le moins intransigeante, n'est pas le propre de l'Université de Montréal. En effet, partout au Canada, on interdit à quiconque l'entrée des centres de recherche. Même les inspecteurs de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) ne peuvent enquêter librement sur le sort réservé à ces animaux.



Le seul organisme qui, présentement, peut pénétrer dans les laboratoires afin d'observer l'utilisation que l'on fait des animaux, c'est le Conseil canadien de protection des animaux.

Ce conseil, fondé en 1968, visite une fois tous les trois ans les 160 laboratoires canadiens qui utilisent les animaux. Malheureusement, les rapports de visites et les recommandations demeurent confidentiels et, s'il advenait une fuite de renseignements, les laboratoires ne permettraient plus au Conseil d'effectuer des visites.

«C'est pour cette raison qu'on ne peut pas parler, déclare Mme Cynthia Drummond de la SPCA. À chaque comité de visite, un membre de la Société est nommé à titre d'observateur et c'est notre seule chance de pouvoir vraiment observer la situation de près. Si nous parlons ou rendons publiques nos recommandations, les chercheurs n'accepteront plus jamais notre présence dans leurs laboratoires. Nous avons donc les mains liées». «Cependant, ajoute-t-elle

sourire en coin, si mon emploi n'était pas en cause, je vous jure et ce, sans mauvais jeu de mots, que le chat sortirait du sac.

Je reçois souvent des appels d'étudiant-e-s en biologie, par exemple de l'Université de Montréal, qui se plaignent d'une utilisation abusive des animaux. Mais ces appels sont toujours anonymes, car même les étudiant-e-s veulent se protéger. Un jour, ils seront peut-être chercheur-e-s...»

Selon le Dr Pocas qui est Directeur adjoint aux évaluations pour le Conseil canadien de protection des animaux, «depuis 1968, il n'y a eu aucune évidence d'abus délibéré de la part d'un chercheur sur un animal. Cependant, on a déjà déclaré certains centres de recherche comme étant en non-conformité avec les normes du Conseil. Mais qui était en faute? Pourquoi? Comment? Encore une fois, impossible de savoir!»

Bref, tous les intervenant-e-s dans cette affaire semblent trouver avantage à ne rien dévoiler. D'une part, les chercheur-e-s demeurent bouche cousue sur tout ce qui se passe dans les laboratoires, car ils savent pertinemment que, si un jour le grand public découvrirait certaines pratiques en vigueur, leurs subventions de recherche seraient sérieusement compromises. D'autre part, les associations de protection des animaux qui ont accès aux laboratoires ne peuvent parler de peur de subir les représailles des chercheur-e-s. Et le gouvernement, dans tout ça, ne bouge pas.

Pourtant, chaque année au pays, plus de 20 millions d'animaux sans compter les souris et les rats font l'objet d'expériences de tous genres. Du dernier remède miracle contre les maux d'estomac jusqu'au shampooing qui n'irrite pas les yeux, les animaux de laboratoire font souvent les frais de nos caprices et de nos malaises.

Seulement à l'Université de Montréal (l'un des plus importants utilisateurs d'animaux de laboratoire au Canada), on parle de milliers de cobayes qui sont laissés entre les mains des scientifiques. Cependant, les chercheur-e-s ne laissent filtrer aucune information sur la situation qui prévaut dans les laboratoires et la communication avec le grand public est à toutes fins pratiques inexistante. Il semble bien périlleux de percer le mur du silence érigé par la confrérie.

Cependant, le Front de libération des animaux (FLA), qui œuvre aux États-Unis et au Canada, a défoncé ce mur à l'aide de véritables «commandos» qui ont envahi les laboratoires afin que toute la lumière soit faite sur les traitements infligés aux animaux. Si ces méthodes semblent discutables, pour le FLA, c'est la seule façon d'avoir accès à de l'information dans ce dossier!

Plusieurs cas de brutalité animale ont ainsi été découverts dans différents laboratoires américains et canadiens. On a reproché à la firme Gillette du Canada, en 1986, l'utilisation abusive de certains produits domestiques sur des animaux.

À l'Université de Lethbridge, en Alberta, des chercheur-e-s ont tenté des expériences sur l'accouplement des lapins. En détruisant une partie du cerveau de l'animal, les scientifiques voulaient savoir si les lapins étaient toujours capables de se reproduire.

Plus près de nous, à l'Université Laval à Québec, on a fait ingurgiter à des rats du cola. Ensuite, à l'aide d'électrodes, les rats furent exposés à une température très froide. Les chercheur-e-s ont, par la suite, tué ces animaux et les ont disséqués pour s'apercevoir finalement que le cola permettait aux rats d'être plus résistants au froid parce qu'ils devenaient plus gras!

À l'Université de Colombie-Britannique, des chercheur-e-s ont testé les effets de la privation d'oxygène sur le fœtus d'une brebis. Ils ont ouvert l'utérus et recouvert la tête de la brebis d'un sac plastique pour l'empêcher de respirer et de pouvoir ainsi observer les réactions du fœtus.

Devant ces histoires d'horreur, on est en droit de se demander qui protège les animaux de laboratoire au Canada. En tout cas, certainement pas la loi, car il n'existe aucune législation qui régle-

L'U. DE M. CRÉE UN COMITÉ DE DÉONTOLOGIE ANIMALE

Depuis cet automne, un comité de déontologie animale régit l'utilisation des animaux de laboratoire à des fins de recherche et d'enseignement à l'Université de Montréal.

Selon l'hebdomadaire Forum, l'organe d'information de l'U. de M., le comité a pour mandat de s'assurer que les normes canadiennes de protection des animaux sont respectées tant aux points de vue de l'approvisionnement des laboratoires en cobayes et de l'hébergement des animaux qu'à celui de leur utilisation proprement dite.

M. Bernard Chapais, primatologue et professeur d'anthropologie connu pour ses travaux sur les macaques japonais, a été nommé président du comité, qui relève du vice-recteur à la recherche et à l'enseignement, M. René Simard. Huit membres siègent au comité, soit six chercheurs et deux personnes qui n'utilisent pas d'animaux de laboratoire dans l'exercice de leurs fonctions.

«Trait d'union entre le chercheur et l'opinion publique, lisait-on dans Forum, le Comité de déontologie animale donnera donc son approbation à tout projet de recherche mettant en cause des animaux de laboratoire après un examen méticuleux du formulaire que doit remplir le chercheur dont le travail nécessite l'utilisation et la manipulation d'un animal. De plus, le Comité s'engage à poursuivre la surveillance de l'utilisation des animaux de laboratoire nécessaires aux projets soumis, aussi bien dans les animaleries que dans les laboratoires.»

Notons enfin que la protection des animaux ne sera pas l'unique préoccupation du Comité. Ce dernier veillera aussi à ce que les animaux utilisés soient exempts de maladies transmissibles à l'homme et il sensibilisera les chercheur-e-s au fait que les conditions de captivité peuvent fausser les résultats de leurs expériences.

mente l'utilisation des cobayes animaux.

Pour Cynthia Drummond de la SPCA, il est inutile pour le moment de gaspiller ses énergies à tenter de prendre les chercheur-e-s en défaut. Il s'agit plutôt de suggérer des méthodes de rechange et de rendre valables les modèles de type non animal.

«L'année dernière nous avons attribué une bourse de 1 500 \$ à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, qui a travaillé à l'élaboration d'un modèle de chien artificiel afin d'effectuer la réanimation du système cardio-vasculaire. Nous avons égale-

ment tenu en 1980 un colloque sur les différentes méthodes de rechange, qui a connu un fort succès».

En revanche, les chercheur-e-s ne consacrent pas assez de temps à la recherche sur les méthodes de rechange et les subventions se font rares. C'est au point de vue des changements de mentalité qu'il faut travailler, selon Mme Drummond, mais ce n'est pas chose facile dans le monde très conservateur de la recherche.

Somme toute, malgré certains efforts, le Canada accuse un sérieux retard en ce qui a trait à la protection des animaux de laboratoire. Les États-Unis et

l'Angleterre ont depuis longtemps voté des lois auxquelles les chercheur-e-s doivent se conformer. Chez nos voisins du Sud, des centres de recherche ont été privés de subventions (des millions de dollars) en raison des cas de mauvais traitements rapportés.

Pour l'instant, le grand public attend toujours des gestes concrets de la part des gouvernements et des organismes de protection des animaux. À Ottawa, on étudie la possibilité de mettre sur pied un projet de loi. En attendant, on se contente du peu d'information disponible sur le sort réservé aux animaux de laboratoire, car dans ce dossier tout le monde semble, pour le moment, avoir la langue coupée!

HORIZONTALEMENT

1. Certificat— Ils sont quatre
2. Michel Tremblay en a plus d'un— On lui offre des cours de soir
3. Marque le début d'un certificat— Parfois avant des lettres— Pouffé.
4. Crie— La fin d'une liste— Poème— Atome.
5. Ne se trouve pas dans tous les coins— Partie de livre.
6. Mèche de cheveux— Aime beaucoup— Elle est éducative, évidemment.
7. Conduit souterrain— Mot d'enfant— Maintenu dans un état de dépendance
8. Obtint— possessif— Sous la tête— Réponse.
9. Escarpement rocheux— Jeune saumon— Celui de Nantes, par exemple.
10. Se dit d'une discussion sans intérêt— Qui ne varie pas.
11. Note— Certificat.
12. Pronom personnel— Administré— Pareil.
13. Services aux étudiants— Bouquinier— Faculté de l'éducation permanente— Utile en dessin.
14. Sorti— Punir avec rigueur— Grade universitaire.
15. Ils sont beaux— Réussit à un examen— A besoin d'une détente.

VERTICALEMENT

1. Il enseigne
2. Traîne— Vive démangeaison— Se siffle.
3. Directes— Permet d'évaluer quelqu'un.
4. Juste avant toi— Mémoire— Abréviation chrétienne.
5. Faisant entrer— Cité antique— Dévoré.

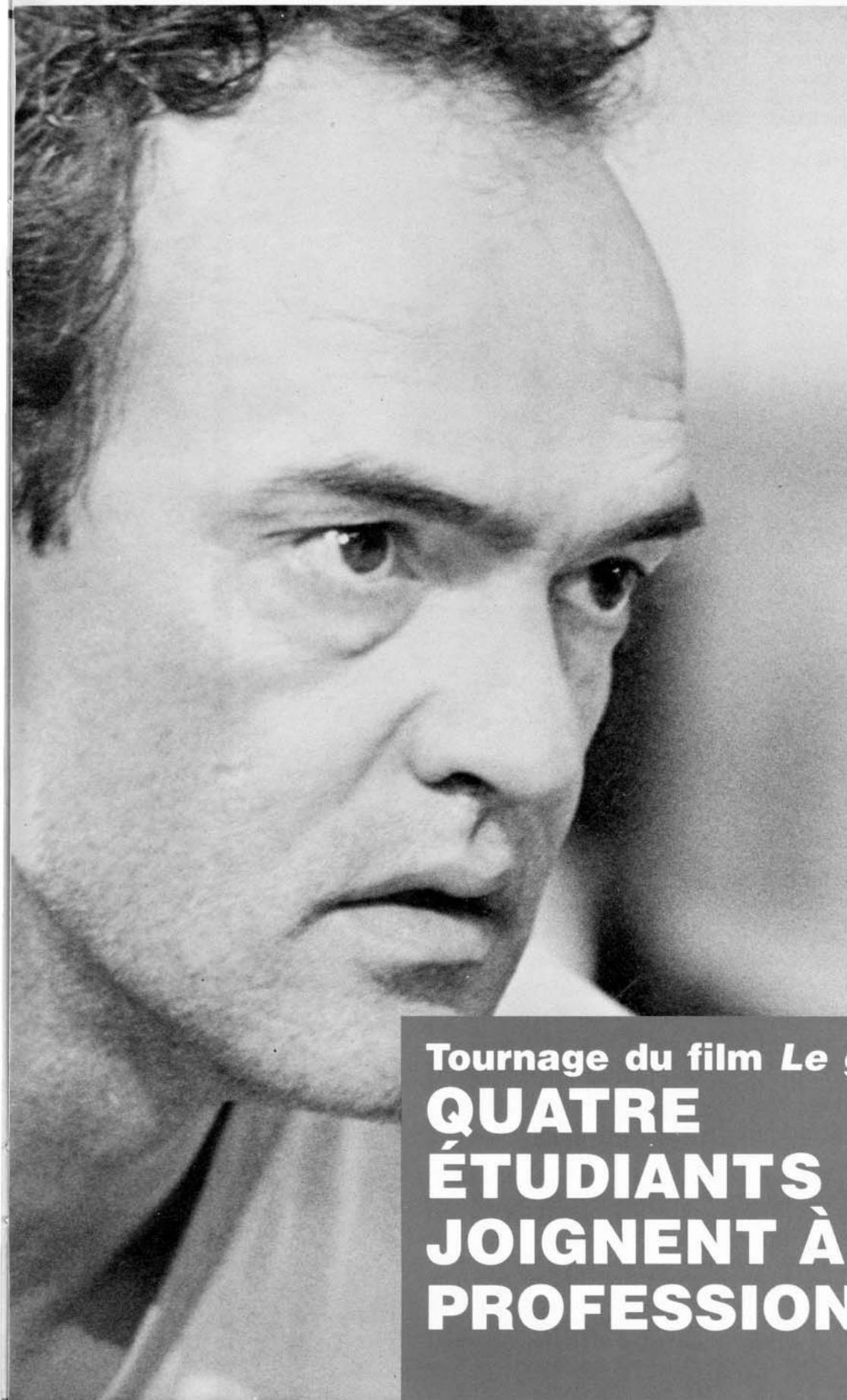
MOTS CROISÉS

Michel Hannequart

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

6. Traité qui mit fin à la guerre du nord— Calmé.
7. Lettre grecque— Établissement d'enseignement religieux musulman.
8. Prénom— Muse de la Poésie lyrique— Engrais.
9. On aime mieux qu'elle soit bonne— Dans le titre d'un récit de Lewis Carroll— Versus.
10. Symbole chimique— Souvent mis à l'index— Endroit agréable— Met sa confiance en (Se).
11. Notion— Compagnie— Son duvet est recherché.
12. Possédés— Personne sotté— Terme de psychanalyse.
13. Il est chargé de l'administration financière d'un établissement d'enseignement— Bonne action.
14. Insoutenable— Se dit d'une langue— A deux mâchoires.
15. Suit son cours en France— Faculté de forger et de saisir des concepts.

voir résultat page 29



René Bouchard



Tournage du film *Le grand monde*
QUATRE
ÉTUDIANTS SE
JOIGNENT À DES
PROFESSIONNELS

- Un moment du tournage du film *Le grand monde*.



René Bouchard



René Bouchard

Milieu clos où les emplois sont convoités et protégés, l'industrie québécoise du cinéma filtre au compte-gouttes ses nouveaux membres. Aussi est-ce par un concours de circonstances rarissime que deux étudiantes et deux étudiants de l'Université de Montréal ont été invités l'été dernier, sans même en avoir fait la demande, à se joindre à une équipe de professionnel-e-s pour le tournage du film *Le grand monde*, du réalisateur Marcel Simard. Et, comme dans un scénario hollywoodien de fin heureuse, cette première expérience leur a entrebâillé la porte de la famille cinématographique, où ils se sont engouffrés avec enthousiasme.

Renée Gosselin, Hélène Nepveu et Jean-Yves Denis sont des étudiant-e-s du majeur en cinéma; Maxime Ferland étudie dans un domaine connexe, celui des arts visuels. Toutes et tous partagent un rêve commun: faire du cinéma et en vivre. Marcel Simard, lui, est sociologue de formation et cinéaste autodidacte. Entre autres, il a été le producteur du film «*Jacques et Novembre*» et, l'été dernier, il a réalisé son premier long métrage, *Le grand monde*, une fiction où percent ses préoccupations sociologiques. Il est aussi, nous ont assuré nos interlocuteurs, un homme curieux, ouvert aux nouvelles expériences. À titre d'autodidacte, il se demandait ce qu'apprennent les étudiant-e-s en cinéma dans une université;

- Hélène Nepveu, accessoiriste.



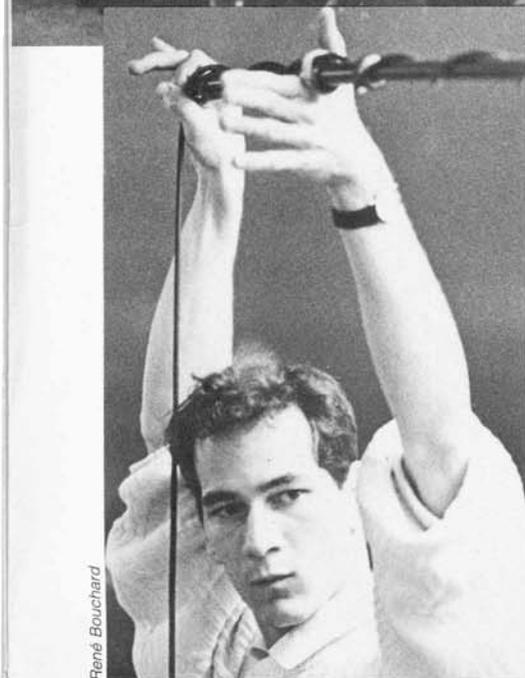
comme réalisateur d'un film à petit budget (250 000 \$), il cherchait à compléter son équipe avec des gens compétents qui ne lui coûteraient pas les yeux de la tête. Ainsi naquit une fructueuse collaboration.

L'expérience, aux dires de Renée Gosselin et de Maxime Ferland, a été emballante. Le sujet même du film n'est pas banal, et plusieurs médias en ont fait état : des «ex-psychiatisés» de la maison Action-santé, à Pointe-Saint-Charles, jouent leurs propres rôles, ceux de personnes qui ont été internées en raison de graves problèmes psychologiques et qui tentent de se réintégrer à la vie en groupe, à la société. Pas facile pour des gens qui n'ont jamais vu un plateau de tournage, si difficile de fait que le comédien principal a «craqué» au terme de la première semaine, ce qui a obligé à un remaniement du scénario.

D'une durée de 75 minutes, *Le grand monde* a été tourné pour la télévision et a été acheté par Radio-Canada, qui le diffusera ce mois-ci. Au total, il a requis 18 jours intensifs de tournage entre le 15 mai et le 6 juin. De nombreux organismes ont contribué à sa réalisation : la clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, l'Université de Montréal, l'Office national du film, la Société générale des industries culturelles du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, la Confédération des syndicats nationaux, les cégeps Rosemont et André-Laurandea, pour n'en mentionner que quelques-uns.

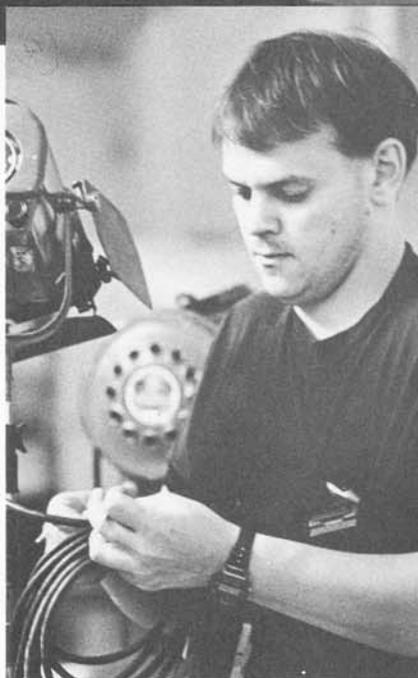
Quel travail y ont effectué les quatre étudiant-e-s de l'U. de M.? Renée Gosselin a été nommée assistante-productrice; Maxime Ferland, perchiste, Jean-Yves Denis, électricien, et Hélène Nepveu, accessoiriste. Habités à travailler entre gens de métier, les professionnels-le-s auraient très bien réagi à la présence de l'équipe étudiante.

Et alors, cette fin heureuse? Renée Gosselin s'est trouvé un emploi à plein temps aux Productions Virage; Jean-Yves Denis et Maxime Ferland ont obtenu des contrats pour d'autres productions. Tous les trois entendent terminer leur bacc., mais à temps partiel. Pas question de rater une si belle chance d'entrer dans la famille du cinéma. Dommage qu'il n'y ait pas plus de réalisateurs comme M. Marcel Simard.



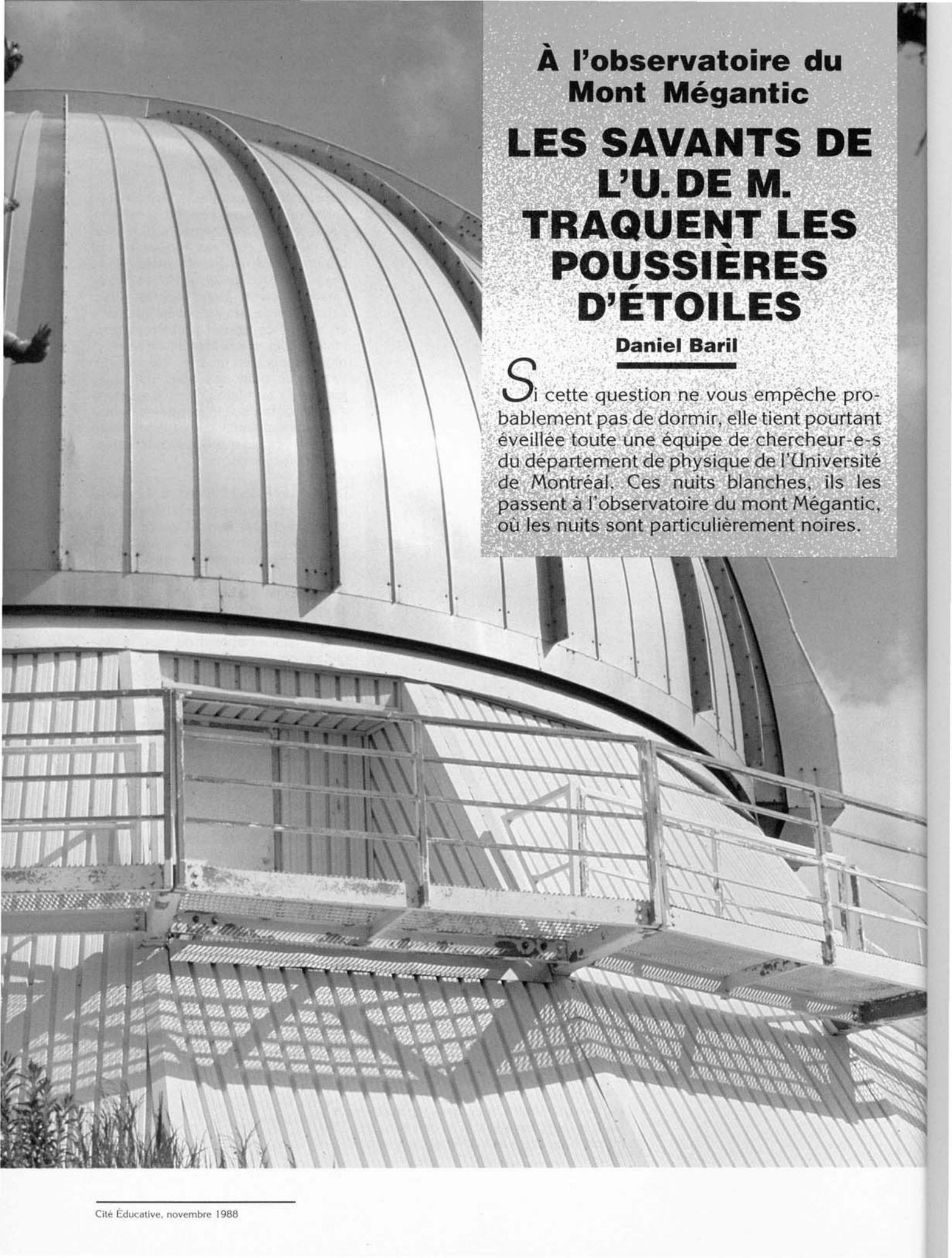
René Bouchard

- Maxime Ferland, perchiste. Ce premier contact avec des professionnels lui a permis d'obtenir quelques autres contrats.



René Bouchard

- De la théorie à la pratique, le fossé est énorme. Jean-Yves Denis s'en est bien tiré dans son travail d'électricien.



À l'observatoire du
Mont Mégantic

LES SAVANTS DE L'U. DE M. TRAQUENT LES POUSSIÈRES D'ÉTOILES

Daniel Baril

Si cette question ne vous empêche probablement pas de dormir, elle tient pourtant éveillée toute une équipe de chercheur-e-s du département de physique de l'Université de Montréal. Ces nuits blanches, ils les passent à l'observatoire du mont Mégantic, où les nuits sont particulièrement noires.

À 1 100 mètres d'altitude, loin des lumières et de la poussière des villes, c'était l'endroit rêvé pour ériger ce télescope de 160 cm de diamètre, le plus gros de tout l'est de l'Amérique du Nord.

Le langage des étoiles

Inauguré en 1978, l'observatoire du mont Mégantic est administré conjointement par l'Université de Montréal et l'Université Laval; elles s'en partagent le temps d'utilisation à raison des deux tiers pour Montréal et du tiers pour Laval.

Selon son directeur, M. René Racine, l'observatoire «répondait au désir des universités d'élaborer un programme étoffé en astrophysique qui puisse combiner recherche théorique et observation. Il vise à former des chercheur-e-s spécialisés en astronomie et à leur permettre de poursuivre des travaux au-delà des modèles théoriques.»

L'ensemble des recherches qui y sont menées porte sur la structure et l'évolution des galaxies et sur la formation des étoiles. À l'aide de divers instruments spécialisés, les chercheur-e-s peuvent déterminer la brillance des astres, leurs couleurs, leur température, leur vitesse, leur composition chimique, etc.

Ces données constituent en quelque sorte le langage secret des étoiles que les astrophysiciens doivent apprendre à décoder. Elles fournissent une foule de renseignements précieux permettant de mieux comprendre les origines et la destinée de l'univers dont nous sommes issus puisque nous sommes tous constitués de «poussière d'étoiles».

À partir d'observations d'étoiles naines blanches par exemple, l'équipe du professeur Gilles Fontaine en est arrivé à fixer l'âge de l'univers de façon beaucoup plus précise que ce qu'on avait fait jusqu'ici. Notre univers serait âgé de 11 milliards d'années, contrairement à 15 milliards comme on l'estime généralement. Et nous voilà tous rajeunis de quatre milliards d'années!

En collaboration avec d'autres observatoires, des études ont également été faites sur les propriétés des poussières composant la queue des comètes lors du passage de la célèbre comète de Halley il y a deux ans.

Nos savantissimes disciples de Newton tentent aussi de résoudre l'une des énigmes les plus angoissantes de la physique moderne : où se cache la «masse manquante»? Selon René Racine, la matière visible ne peut expliquer à elle seule la force gravitationnelle des galaxies. «Près de 90 % de la matière de l'univers existerait sous une forme encore inconnue», dit-il, quelque peu affolé par l'idée que cela puisse bouleverser toutes les lois de la physique. Et le silence de ces espaces infinis les effraie...

L'astronomie pour tous

Mais les connaissances astronomiques ne sont pas réservées aux seuls chercheur-e-s avancés. Le Département de physique offre des cours d'introduction à l'astronomie (de jour ou de soir) pour le grand public pendant les trimestres d'automne et d'hiver. Ces cours s'adressent à un public d'âge universitaire, mais ne nécessitent aucun préalable, si ce n'est quelques habiletés en mathématiques.

Dans le cadre des activités des Belles Soirées, des conférences portant sur l'astronomie sont aussi offertes au public. L'astrophysicien québécois de renommée internationale, Hubert Reeves, en est régulièrement le titulaire.

L'observatoire du mont Mégantic est lui aussi ouvert au public. De 10 000 à

15000 personnes s'y rendent chaque année de juin à septembre, alors que les étudiant-e-s sur place servent de guides et informent les visiteurs sur les travaux en cours.

Le télescope lui-même n'est toutefois à la disposition du public que lors des deux soirées du festival d'astronomie populaire organisé chaque année à Notre-Dame-des-Bois. Le Québec ne comptant qu'un nombre restreint de nuits claires par année, une centaine en moyenne, on comprend aisément que la priorité d'utilisation revienne aux chercheur-e-s.

Quant à ceux qui voudraient participer à l'avancement de la science, ils peuvent toujours s'inscrire au baccalauréat de physique s'ils ont la formation de base nécessaire. Mais il faut savoir que sur 300 inscriptions, la moitié abandonne après le premier trimestre et seulement une centaine d'étudiant-e-s s'inscriront pour la deuxième année.

Il en va de l'astronomie comme du ciel beaucoup d'appelé-e-s, mais peu d'élu-e-s...

Pour plus d'information sur les cours : Université de Montréal, 343-6617

Visite à l'observatoire : (819) 888-2822.

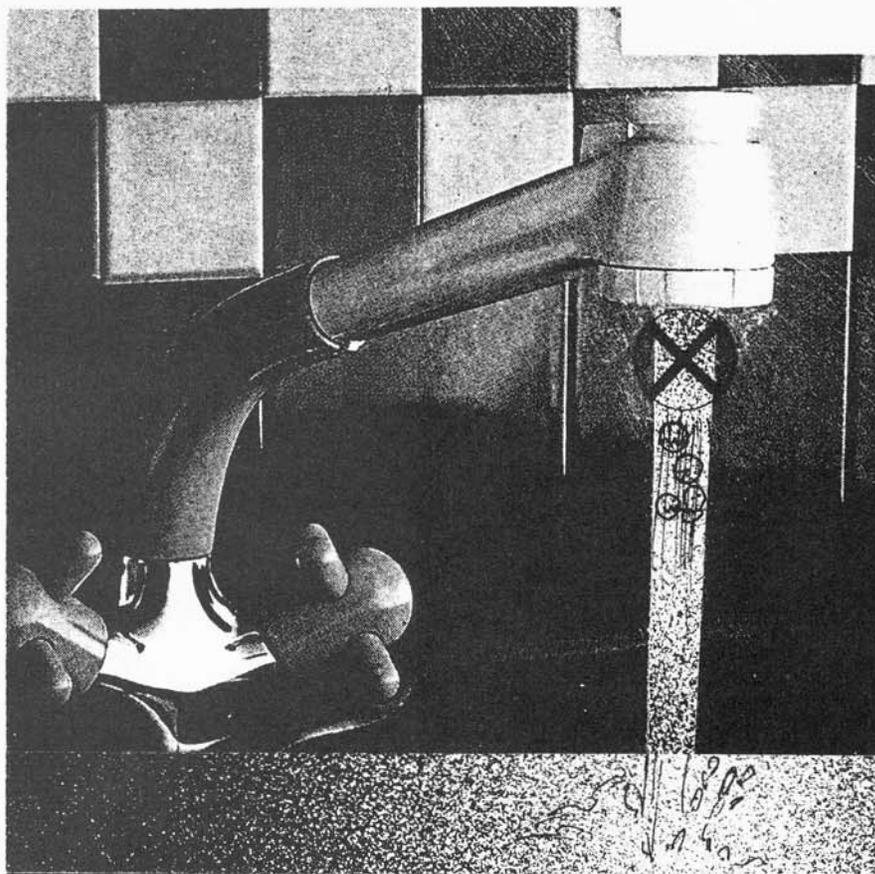


m ONET COURANTE

Jean-Claude Sabourin

La publicité télévisée m'étonnera toujours. Croyez-le ou non, il n'y a pas si longtemps; le magasin Lits d'eau illimités offrait un deuxième lit d'eau à l'achat d'un premier. Qu'est-ce qu'on peut bien faire d'un second lit d'eau? me demandai-je alors. Une piscine creusée pour enfants? Une réserve d'eau Labrador? Un camion de pompier? Ouvrir un motel? Je dois avouer que je me sentais submergé. Mon imagination a eu de la difficulté à me tenir à flot. C'est pas croyable toutes les niaiseries qu'il est possible d'entendre lorsqu'on veut nous inciter à consommer.

Aussi, je me demandais avec quelle eau on remplissait ces bassins nocturnes. J'imagine mal un lit d'eau de la rivière Yamaska, Richelieu ou Saint-Maurice. Une erreur de fabrication et tous les lits d'eau du Québec deviendraient des Saint-Basile-Le-Grand potentiels. Une catastrophe écologique à l'échelle provinciale. Des centaines de milliers de personnes évacuées. La souffrance et la misère...



Non, non, pas de panique. C'est de la bonne eau purifiée qu'on met là-dedans. L'eau surchargée de substances toxiques, on la laisse suivre son cours jusqu'au fleuve qui, à son tour, l'amènera au loin vers des mers inconnues. Vous avez eu chaud, hein?

Par contre, aussi incroyable que cela puisse paraître, il existe des personnes qui se font du souci pour les mers lointaines et inconnues. C'est pourquoi elles s'occupent d'un programme ayant comme but la gestion des déchets industriels. Elles visent même l'instauration de technologies non polluantes dans les industries. Ce programme se nomme *À la source*.

À la source, c'est l'intermédiaire entre les professionnel-le-s au chômage (qui veulent œuvrer dans le domaine de l'environnement bien sûr) et les industries désireuses de s'améliorer (d'autant plus que ça ne leur coûte rien, car Emploi et Immigration Canada paiera les candidats qu'elles choisiront).

Alors, si vous êtes chimiste, ingénieur, biochimiste, biologiste, technicien ou technicienne en santé et sécurité du travail ou encore chômeur et chômeuse, appelez au 499-9871 et on vous en dira plus long.

Avant de vous quitter, je veux vous entretenir d'un sujet qui me tracasse : les salles de cinéma. L'ordre des diététistes du Québec devrait s'insurger contre leur menu infect. Des boissons gazeuses goûtant le sirop Lambert, du maïs soufflé enrobé d'un liquide jaune et salé appelé garniture dorée. Des chips, du chocolat, des peanuts et de la réglisse terminent le tableau. C'est pas dégueulasse, ça? J'ai l'impression que nous faisons face à un vaste complot visant à propager l'acné parmi la population, afin qu'une grande masse de personnes s'enferment dans la noirceur d'une salle de cinéma pour dissimuler leur visage ravagé. En tout cas, j'ai bien hâte de retrouver des jus de fruits et du fromage en grains sur la carte.

À vos plumes... *Partez!*



Un indicible mal d'écriture, accompagné d'une fièvre journalistique, vous tord les boyaux et vous laisse dans une attente désespérée. Rassurez-vous, votre mal n'est pas incurable! Le médicament miracle a un nom : Cité éducative ou la revue des étudiants et étudiantes de la FEP. Jeune, dynamique, ouvert aux idées nouvelles, l'organe d'information de l'AGEEFEP est à la recherche de **journalistes actifs** ou en puissance pour des reportages, des entrevues, des articles de fond, des caricatures et des photographies.

Pourquoi attendre plus longtemps?

Appelez **Claude Garon** ← → au 842-3678.

Canada Post / Postes Canada
Postage paid / Port payé

Bulk third class / En nombre troisième classe
ETL-Centre Ville
FM 128

NE PARTY PAS SANS NOUS !

Vos neurones ont surchauffé et le stress vous a amené au bord de la crise de nerfs? Ou, tout simplement, vous êtes du genre bon vivant qui saute sur toutes les occasions de s'amuser?

L'AGEEFEP, qui a à cœur votre bonheur, organisera dorénavant un party à chaque fin de trimestre pour tous les étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente. Pour le trimestre d'hiver, les dates retenues sont celles des **12 et 13 décembre.**

Amusons-nous, que diable!

Vous souhaitez aussi fêter avec vos conscœurs et confrères de certificat? Grande pourvoyeuse de services, l'AGEEFEP peut également vous venir en aide pour le local, la publicité, la musique, etc. Tout comme Rome ne s'est pas bâtie en un jour, il nous faut un peu de temps pour répondre à vos besoins. Alors, s'il vous plaît, avertissez-nous un mois à l'avance

